

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10594

Jeudi 28 Août 2025

*Aux Iles Canaries comme aux présides occupés de Sebta et Mellilia, on brandit «un dispositif exceptionnel» pour la prise en charge des MNA*

## L'exceptionnel ne doit en aucun cas faire fi du légal



*Nasser Bourita : La Vision Royale consacre la mer comme vecteur essentiel de prospérité nationale, de lien continental et de défense de la souveraineté*

Page 2



*Service militaire*

*Lancement lundi prochain de l'opération de sélection et d'incorporation des appelés au sein du 40<sup>ème</sup> contingent*

Page 2



*Le Onze national s'offre son homologue sénégalais et sa troisième finale CHAN*

Page 23



Page 3

# Nasser Bourita : *La Vision Royale consacre la mer comme vecteur essentiel de prospérité nationale, de lien continental et de défense de la souveraineté*



La Vision Royale consacre la mer comme vecteur essentiel de prospérité nationale, de lien continental et de défense de la souveraineté, a souligné, mardi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une allocution lue en son nom à l'ouverture d'un séminaire sous le thème "Pratiques internationales dans la délimitation des espaces maritimes", organisé en partenariat avec l'Institut de droit international (IDI), organisation prestigieuse regroupant d'illustres spécialistes mondiaux en droit international, M. Bourita a affirmé que le Souverain a, effectivement, lié la pleine intégrité territoriale à l'affirmation résolue du Maroc en tant qu'acteur maritime majeur, précisant que cette vision dépasse la simple logique de souveraineté pour embrasser une perspective de communion économique et

humaine à travers la mer, avec l'Afrique notamment.

Sur le plan interne, le ministre a expliqué que cela s'est traduit notamment par l'impulsion donnée à l'économie bleue, le développement portuaire, notamment Tanger-Med qui est aujourd'hui un des ports les plus importants de la Méditerranée et de l'Afrique, et bientôt le port de Dakhla-Atlantique qui a vocation à être un hub sur l'Afrique et pour l'Afrique, ainsi que par l'appel à la reconstitution d'une flotte nationale de marine marchande forte et compétitive, afin d'assurer une connexion fluide avec l'Afrique et le monde.

Sur le plan international, la mer a été placée au cœur des grandes initiatives diplomatiques lancées par Sa Majesté le Roi ces dernières années, a-t-il rappelé, citant, dans ce sens, le Processus de Rabat, qui réunit, depuis 2022, 23 Etats africains atlantiques autour d'une vision commune articulée au-

tour de trois piliers : la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la promotion d'un développement bleu durable.

Il s'agit, en outre, de l'Initiative Royale pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique, lancée en 2023, qui est une manifestation inédite de "solidarité géopolitique", visant à endiguer la contrainte de l'enclavement, en assurant aux pays frères du Sahel un accès aux infrastructures portuaires marocaines, a ajouté M. Bourita.

Enfin, le projet de gazoduc africain-atlantique, lancé par Sa Majesté le Roi et le Président du Nigeria en 2016, a-t-il poursuivi, précisant que ce mégaprojet structurant, bien plus qu'une simple infrastructure énergétique, incarne une vision transformative de stabilisation régionale par l'imbrication des intérêts.

"En reliant 13 pays africains, ce gazoduc stimulera la création d'infrastructures locales et catalysera le développement industriel régional. C'est un pari sur la sécurité et la stabilité durables, par la prospérité collective", a relevé le ministre.

Ces trois initiatives, a fait observer M. Bourita, soulignent avec force une vérité que le Souverain n'a cessé d'incarner : en Afrique, tout devient possible dès lors qu'une vision forte épouse une volonté ferme.

C'est aussi l'idée, a-t-il soutenu, que le Maroc a porté à la Conférence des Nations unies sur les océans à Nice, en juin dernier, où Sa Majesté le Roi a co-présidé, avec le Président français, un Sommet africain de l'action en mer, ajoutant que le Souverain considère que "l'Afrique ne peut avoir une lecture uniquement terrestre de son avenir ; son destin est aussi maritime".

Par ailleurs, le ministre a souligné que cette approche globale, portée par le Souverain, met en lumière trois dimensions fondamentales du rapport du Maroc à la mer et

à son droit, traduisant sa conviction que la mer n'est pas une frontière mais un espace de connexion et d'intégration, montrant la manière avec laquelle le Maroc appréhende et optimise ses espaces maritimes dans une logique de partenariat, et démontrant enfin que le Maroc ne conçoit pas la Convention de Montego Bay comme un texte figé, mais comme un instrument dynamique et vivant.

"La Convention sur le droit de la mer n'est pas seulement un code de délimitation, c'est un instrument évolutif et pragmatique. Elle peut servir davantage le développement, la sécurité et la coopération", a-t-il fait savoir, notant qu'elle reste un cadre de référence, certes, mais, c'est un cadre de plus de 40 ans, qu'il faut mettre à jour.

A cet égard, M. Bourita a appelé à une réforme de la gouvernance océanique qui intègre les avancées technologiques (robotique sous-marine, exploitation minière), qui réponde aux impératifs environnementaux liés à la biodiversité, à la pollution et à l'acidification, et qui s'ouvre aux nouveaux usages de la mer.

Et de préciser que sans attendre cette réforme, l'entrée en vigueur rapide de l'Accord sur la biodiversité au-delà des zones de juridiction nationale (BBNJ) représente une urgence, à la fois stratégique et éthique.

"Cet instrument historique comble un vide critique en haute mer. Pour l'Afrique en particulier, dont les économies côtières dépendent directement de la santé des océans, le BBNJ est une chance offerte à la gouvernance océanique pour précéder la crise, plutôt que de simplement la gérer", a ajouté le ministre.

Le séminaire a vu la participation de nombreux juristes internationaux, marocains et étrangers, notamment Mohamed Bennoua, président de l'Institut de droit international, et Yuji Iwasawa, président de la Cour internationale de justice.

## Service militaire

# Lancement lundi prochain de l'opération de sélection et d'incorporation des appelés au sein du 40<sup>ème</sup> contingent

En application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), que Dieu L'assiste, l'opération de sélection et d'incorporation des appelés au service militaire au sein du 40<sup>ème</sup> contingent débutera à partir du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

A cet effet, l'Etat-Major Général des FAR a pris, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de cette opération, souligne-t-on de même source.

Les candidats ayant reçu leurs ordres d'appel doivent consulter au préalable les informations importantes y afférentes et respecter la date et le lieu désignés pour l'opération de sélection, tout en présentant l'ensemble des documents requis et des diplômes obtenus.

S'agissant des moyens de transport permettant de faciliter l'accès aux centres dédiés à cette opération, notamment pour les régions non reliées ou éloignées du réseau routier ou ferroviaire, les appelés peuvent accéder au site "www.tajnid.ma" pour s'informer des horaires et des lieux dédiés aux autocars mis à leur disposition, à titre gracieux, pour rejoindre les centres de sélection.

Les personnes ayant reçu les ordres d'appel peuvent aussi se déplacer aux centres de sélection et d'incorporation via le train ou à bord des bus de transport publics, si disponibles, en utilisant les bons de voyage joints aux ordres d'appel.

Pour plus d'informations sur les moyens de transport mis à disposition, les personnes concernées peuvent consulter le site électronique précité ou contacter les autorités administratives compétentes proches de leurs lieux de résidence, conclut le communiqué.



*Aux Iles Canaries comme aux présides occupés de Sebta et Mellilia, on brandit “un dispositif exceptionnel” pour la prise en charge des MNA*

# L'exceptionnel ne doit en aucun cas faire fi du légal



**D**ès cette semaine, les Iles Canaries ainsi que les présides occupés de Sebta et Mellilia pourraient activer un dispositif exceptionnel pour répondre à l'arrivée soudaine de mineurs migrants non accompagnés.

En effet, le Conseil des ministres a validé mardi un décret royal établissant le ratio de référence pour l'accueil de mineurs étrangers non accompagnés. Désormais, l'Espagne fixe la capacité ordinaire de ses dispositifs de protection et de tutelle à 32,6 places pour 100.000 habitants.

Selon des sources espagnoles, « le système d'accueil, déjà fragilisé, fonctionne aujourd'hui à plus de trois fois sa capacité habituelle, dépassant ainsi le seuil fixé par le gouvernement espagnol pour déclarer une «situation extraordinaire d'urgence migratoire» ». La prise en charge des mineurs migrants non accompagnés (MNA) constitue un défi humain et juridique majeur, particulièrement sensible en Espagne et au Maroc, deux des pays les plus concernés par ce phénomène migratoire.

**En Espagne, une obligation légale forte mais une mise en œuvre complexe**

L'Espagne est légalement tenue, notamment par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et par le droit

européen, d'assurer la protection des mineurs non accompagnés qui arrivent sur son territoire. Ces enfants bénéficient automatiquement d'un droit de séjour légal jusqu'à leur majorité ou la localisation de leur famille, ainsi que d'un accès à l'éducation, aux soins de santé, et à une assistance juridique. Chaque mineur est censé être pris en charge par la communauté autonome où il est intercepté, avec des services spécialisés assurant l'hébergement, le suivi social et la formation.

Cependant, la mise en œuvre de ces droits essentiels reste entravée par la saturation des capacités d'accueil, notamment aux Iles Canaries, à Sebta et Mellilia, où le nombre de mineurs dépasse largement les capacités prévues. Par ailleurs, les procédures d'évaluation de l'âge, souvent basées sur des radiographies osseuses, sont sujettes à des débats quant à leur fiabilité et à leur respect de la dignité des jeunes.

Un accord bilatéral entre l'Espagne et le Maroc datant de 2007 permet d'envisager des retours assistés des mineurs vers leur pays d'origine après un examen individuel, mais ce dispositif est au cœur de controverses et procure le risque de violations des droits humains. Des décisions judiciaires européennes ont rappelé que les expulsions collectives sont interdites, impliquant que chaque cas doit être traité selon son mérite et dans le respect strict des normes internationales.

**Au Maroc, une responsabilité croissante entre défis structurels et besoins humanitaires**

Le Maroc, quant à lui, est confronté à l'équilibre délicat entre son rôle de pays d'origine et de transit, et celui d'acteur responsable dans la gestion des retours de mineurs. Le pays réalise d'importantes actions pour empêcher les départs irréguliers : par exemple, plus de 11.000 tentatives d'émigration irrégulière ont été empêchées à Sebta en un mois.

Néanmoins, le cadre juridique marocain autour des MNA est encore en développement, et les infrastructures d'accueil et de protection demeurent insuffisantes face à la croissance des flux migratoires. Le Maroc doit gérer une population fragile, souvent économiquement vulnérable, exposée aux risques de traite et d'exploitation, tout en faisant face à des pressions internes, sociales et politiques.

**Un paradoxe juridique et humanitaire**

Ce double statut – mineur protégé d'un côté, migrant en situation irrégulière de l'autre – crée un paradoxe juridique majeur. Les mineurs marocains non accompagnés en Espagne représentent une catégorie particulièrement hétérogène, confrontée à des procédures

discriminantes selon les territoires et à des décisions d'éloignement parfois contestées.

L'Espagne, forte de ses obligations européennes, exerce une tutelle sur ces mineurs, tandis que le Maroc doit renforcer ses capacités de prise en charge et d'intégration, dans un contexte où la coopération bilatérale tend à privilégier la prévention et la protection selon le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant.

**Vers une coopération renforcée et respectueuse des droits**

Pour que la protection juridique des mineurs soit efficace, une meilleure coordination et une transparence totale sont nécessaires entre les autorités espagnoles et marocaines. Cela inclut un système commun d'évaluation des cas, un suivi strict des retours assistés et un renforcement des dispositifs sociaux et éducatifs des deux côtés.

De plus, il est impératif que les droits fondamentaux des enfants soient toujours respectés, que ce soit dans les centres d'accueil, lors des procédures d'immigration, ou dans le cadre des expulsions. Les organisations non gouvernementales et la communauté internationale ont un rôle clé à jouer pour veiller à l'application de ces normes.

Cette situation souligne la fragilité d'un système migratoire euro-méditerranéen où la protection de l'enfance se heurte aux réalités complexes de la migration irrégulière, appelant à une refonte des politiques fondée sur l'humanisme et la coopération.

Hassan Bentaleb

## Douanes : Les saisies de sacs en plastique diminuent de 76% en 2024

Les services douaniers marocains ont saisi 64 tonnes de sacs en plastique en 2024, enregistrant une baisse significative de 76% comparativement à une année auparavant, selon l'Administration des Douanes et Impôts indirects (ADII).

Une diminution a également été observée au niveau des saisies de granulés plastiques, passant de 115 tonnes saisies en 2023 à 96 tonnes en 2024, indique l'ADII dans son rapport

d'activité au titre de l'année écoulée.

Cette baisse s'explique par le renforcement des opérations ciblées pour démanteler les réseaux de contrebande, perturbant ainsi les circuits d'approvisionnement, ainsi que par la pression amplifiée sur les unités clandestines de fabrication, notamment via les contrôles réalisés dans les entrepôts et les zones industrielles, ce qui a limité la production illicite à

l'échelle nationale.

A titre d'illustration, l'évolution pluriannuelle des saisies entre 2016 et 2024 montre des pics correspondant à des périodes d'intensification des contrôles, suivis de baisses durables, traduisant l'effet dissuasif de l'action douanière.

Le pic de 2021 (283 tonnes saisies) a été suivi d'une tendance globalement décroissante.

*Cinq journalistes tués dans le bombardement du complexe médical Nasser à Gaza*

## Des ONG dont l'OMDH appellent à une enquête internationale indépendante



Un nouveau drame a frappé la bande de Gaza. Cinq journalistes palestiniens ont été tués lundi dernier lors d'un raid israélien visant le complexe médical Nasser, à Khan Younés, dans le sud de l'enclave. L'attaque a fait des dizaines de victimes parmi les civils,

selon des sources hospitalières et des organisations de défense des droits humains.

Parmi les victimes figurent Mariam Abou Deqqa, journaliste indépendante, Mohamed Salama, photographe d'Al Jazeera, Hossam Al-Masri, photographe de l'agence Reuters, Moaz Abou Taha, collaborateur de NBC, et

Ahmed Abou Aziz, journaliste de terrain. Tous se trouvaient sur place pour couvrir les conséquences du bombardement lorsqu'ils ont été directement touchés.

Ce nouveau drame survient quelques jours seulement après l'assassinat du correspondant d'Al Jazeera Anas Al-Sharif et de quatre de ses collègues devant l'hôpital Al-Shifa, à Gaza. Depuis le début de l'offensive israélienne, le nombre de journalistes tués dépasse désormais 244, selon les organisations locales et internationales.

Pour de nombreuses ONG, il ne s'agit plus d'accidents collatéraux mais d'une stratégie délibérée. «Le ciblage répété des journalistes démontre qu'il s'agit d'une politique systématique visant à faire taire les témoins et à empêcher la documentation des crimes», affirme un communiqué signé par plusieurs organisations de défense des droits humains basées en Europe et au Moyen-Orient.

Les signataires, parmi lesquels l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH), Voix Libre pour la défense des droits humains (France), EFDI International (Belgique), Centre El-Shehab pour les droits

humains (Londres), Association des Victimes de la torture (Genève), Al-Karama pour les droits humains (Genève), Fondation Justice for Human Rights (JHR), appellent à une enquête internationale indépendante et à des mesures de protection urgentes pour les journalistes travaillant dans les territoires palestiniens occupés.

Le communiqué dénonce par ailleurs le «silence accablant» de la communauté internationale, accusée de laisser l'impunité perdurer. Les ONG demandent au Comité pour la protection des journalistes (CPJ) et à la Fédération internationale des journalistes de passer des paroles aux actes, évoquant la possibilité d'un arrêt mondial du travail journalistique pour alerter sur la gravité de la situation.

À Gaza, les journalistes continuent de travailler malgré les risques. Mais pour les ONG, chaque nouveau nom ajouté à la liste des victimes confirme l'ampleur d'une tragédie : «Le sang des journalistes restera le témoin de la vérité et de l'échec de l'occupant à la faire taire», conclut le communiqué.

H.T

*Réforme du Code de la famille*

## L'expérience marocaine mise en exergue à Beyrouth

L'expérience marocaine en matière de réforme du Code de la famille et de valorisation du travail domestique non rémunéré a été présentée lors d'une réunion régionale, tenue récemment à Beyrouth, à l'initiative de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA).

Organisée en partenariat avec la Ligue des Etats arabes et ONU Femmes, cette rencontre, consacrée à l'autonomisation économique des femmes, a été l'occasion de souligner la particularité de l'expérience Maroc, qualifiée de pionnière au niveau de la région arabe et de modèle de réforme équilibré, adossé à des référentiels constitutionnels et culturels, et prenant en compte les engagements internationaux du Royaume en la matière.

A cette occasion, la directrice de la coopération internationale et de la communication au ministère de la Justice, Mme Rima Lablali, a affirmé que le chantier de révision du Code de la famille, lancé sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, vient baliser la voie à une réforme globale visant la protection des droits des femmes, la garantie de l'intérêt supérieur de l'enfant et le renforcement de la cohésion de la famille marocaine.

La reconnaissance du travail domestique dans le cadre du projet de révision du Code de la famille "marque un moment d'équité historique", a-t-elle

poursuivi, soulignant que le système du "kadd wa saaya" dans la tradition malikite constitue depuis des siècles un cadre juridique et social avancé pour reconnaître la contribution des femmes à la création de la richesse familiale.

Elle a, dans ce sens, invité les pays participants à s'inspirer des travaux du juriste Ibn Ardroun qui confirment que les valeurs d'égalité et d'équité sont profondément enracinées dans le référentiel civilisationnel marocain.

Au cours de cette réunion régionale, organisée en collaboration avec la sous-commission sur l'égalité des sexes, les participants ont examiné les stratégies visant à renforcer l'inclusion économique des femmes, les réformes juridiques et politiques nécessaires pour soutenir les économies de soins, ainsi que les efforts déployés par les pays de la région arabe pour promouvoir l'inclusion financière des femmes.

Cette réunion, à laquelle ont participé des représentants de haut niveau des gouvernements arabes, ainsi que des experts et des responsables des Nations unies, a été marquée par des sessions axées notamment sur l'inclusion financière dans la région arabe et le rôle des banques centrales et des mécanismes nationaux dédiés aux femmes dans la promotion de l'inclusion financière des femmes dans la région arabe.

*Policy Center for the New South*

## Publication du Rapport annuel 2025 sur la géopolitique de l'Afrique

Le Policy Center for the New South (PCNS) vient de publier son "Rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique 2025", un ouvrage qui offre une représentation à la fois authentique et plurielle du continent, à travers plus de 30 contributions d'auteurs issus de 13 nationalités.

Ce nouveau rapport, articulé autour de cinq axes thématiques et enrichi d'un travail cartographique original, traite notamment des dynamiques électorales, des conflits persistants, des rivalités géopolitiques, de l'Initiative Royale Atlantique, ainsi que des perceptions extérieures de l'Afrique.

Cette 8ème édition, publiée sous la direction de Abdelhak Bassou, Senior Fellow au PCNS, innove par l'intégration d'un échange collectif entre contributeurs, réunis autour d'une réflexion commune sur l'avenir géopolitique du continent, mettant en lumière la richesse et la diversité des perspectives exprimées.

Publié sous le titre "Fragmentation et reconfiguration: Vers une nouvelle grammaire géopolitique africaine?", le rapport, qui s'inscrit dans un contexte international marqué par une intensification des rivalités géopolitiques et une recomposition accélérée des sphères d'influence, propose une lecture stratégique de la position africaine, en s'appuyant sur une cartographie analytique des conflits, des alignements diplomatiques et des tensions régionales.

Dans la préface de cet ouvrage, le président exécutif du PCNS, Karim El Aynaoui, relève que l'édition 2025 du rapport est un nouveau paysage sur le même chemin suivi par le Policy Center for the New South, celui qui conduit à servir le continent, à mieux le faire connaître, à lui permettre d'exprimer ses visions et d'aider aux prises de décisions le concernant.

Cette préface ne saurait se conclure sans mentionner que ce sont trente auteurs, de treize nationalités qui ont donné vie à ce rapport, lequel s'ouvre sur une nouveauté: faire répondre les 30 auteurs à une même question sur la géopolitique africaine. Leurs avis ont été divers et divergents, ce qui n'était pas sans enrichir le rapport et le mettre en conformité avec l'authenticité qu'il revendique, lit-on dans la préface, cosignée par M. Abdelhak Bassou.

Ce rapport s'inscrit dans le sillage de l'engagement constant du PCNS à produire des analyses stratégiques, multidisciplinaires et accessibles, mettant en lumière les dynamiques géopolitiques et économiques en perpétuelle évolution sur le continent africain.

Le PCNS est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.



## Accidents de la circulation

# 27 morts et 2.719 blessés en périmètre urbain durant la semaine dernière

Vingt-sept personnes ont trouvé la mort et 2.719 autres ont été blessées, dont 115 gravement, dans 1.973 accidents de circulation survenus en périmètre urbain durant la semaine allant du 18 au 24 août courant, selon les statistiques de la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN).

Ces accidents sont principalement dus à l'inad-

vertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité, au défaut de maîtrise des véhicules, au changement de direction sans usage de signal, au changement de direction non autorisé, au non-respect du stop, à la circulation en sens interdit, à la circulation sur la voie gauche, au non-respect du feu rouge, à la conduite en état d'ébriété et au dépassement défectueux, précise la DGSN dans un communiqué

S'agissant du contrôle et de la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 43.665 contraventions et dressé 5.689 procès-verbaux qui ont été soumis au parquet, alors que 37.976 amendes transactionnelles ont été acquittées pour un montant global de 8.143.225 dirhams, ajoute la même source, faisant savoir que 5.303 véhicules ont été mis en fourrière, tandis que 5.689 documents ont été retirés et 411 véhicules immobilisés.

# Société

## Dessin sur sable

# La plage de Tarfaya prend vie sous les traits d'Ali Salem Yara

À quelques mètres de la forteresse de Casa Del Mar et des vagues de l'océan Atlantique qui déferlent sur la plage de Tarfaya, Ali Salem Yara manipule les grains de sable pour en faire des chefs-d'œuvre qui ornent les rivages dorés de cette cité balnéaire.

Avec concentration et surtout beaucoup de talent, M. Yara façonne avec délicatesse et dextérité des dessins géants de plusieurs mètres de long directement dans le sable humide.

À marée basse, cet artiste natif de Tarfaya choisit son espace de travail et limite ses contours sous le regard curieux des estivants et des visiteurs, avant de s'immerger dans sa fresque sablée dont il maîtrise le secret et la conception.

Pour réaliser ces œuvres artistiques, cet artiste autodidacte s'arme d'un râteau d'acier, d'un piquet et d'une corde et trace un cercle qu'il remplit selon son inspiration, tout en veillant à garder des proportions symétriques et harmonieuses.

Pour ce passionné de dessin sur sable, chaque œuvre est un challenge puisqu'il ne dispose que de six

heures pour la réaliser avant que la marée ne monte. Cependant, cela ne l'empêche pas de voir les choses en grand et de réaliser des illustrations allant de 30 à 100 mètres de large.

"J'ai choisi cette fois-ci de dessiner un ornement inspiré de l'artisanat local, en vue de mettre en exergue la richesse du patrimoine culturel et de l'identité visuelle de la région", a confié M. Yara dans une déclaration à la MAP, après avoir terminé son chef-d'œuvre qui a duré deux heures et demie.

Il a, dans ce sens, souligné que ces œuvres sont en grande partie influencées par les particularités de la région, mêlant l'élégance des formes géométriques à la finesse des motifs ornementaux, en plus des illustrations en trois dimensions et de portraits de figures emblématiques reconnues à travers le monde.

De même, il a indiqué qu'il a commencé cet art depuis 2016, affirmant que cette passion s'est développée au fil des années, avec beaucoup d'imagination et de créativité.

"Durant chaque période estivale, je tente de perfectionner cet art par



l'autoformation et la quête constante de nouveaux styles artistiques à découvrir et à maîtriser", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Yara a fait observer que cet art contribue à l'animation culturelle et touristique de la ville, notant que Tarfaya dispose de belles plages pour pratiquer cet art.

En outre, il a appelé à promouvoir l'art du dessin sur sable chez les générations montantes, dans l'optique de stimuler leur esprit créatif et de les familiariser avec cet art élégant et subtil.

Une fois l'œuvre achevée, M. Yara prend des photos et vidéos pour les partager sur les réseaux sociaux, avant que la mer ne vienne l'effacer.

Grâce à sa persévérance, son amour pour l'art de sable et l'encouragement de ses amis et sa famille, Ali Salem Yara déploie tout son talent en métamorphosant les étendues de sable en fresques éphémères où se conjuguent beauté et créativité.

Par Imad Dliá (MAP)



## Piscines et places publiques à Taroudant

# Un havre de détente pendant l'été

des dispositifs de sécurité nécessaires, et d'un vaste espace vert pour accueillir les familles et les visiteurs.

Pendant la saison d'été, le complexe connaît, a-t-il dit, une affluente croissante de la part des résidents et des touristes, qui y trouvent un lieu de détente privilégié et un refuge contre la chaleur intense qui sévit dans la région en cette période de l'année. Le responsable a noté que le complexe propose une variété de services et d'activités récréatives qui en font une destination familiale de choix.

Pour sa part, un habitant de Taroudant assure que la fréquentation des piscines et des espaces publics pendant l'été est devenue une habitude chez bien des rési-

dents de la ville, au vu de la chaleur qui sévit en cette période de l'année. Ces espaces offrent aux familles l'occasion de profiter de moments de détente et de joie pour les enfants.

Avec une légère baisse des températures le soir, les places publiques de la ville impériale, telles que la place du "20 août", "Assarag" et la place "6 novembre", connaissent un afflux important. Alliant divertissement et convivialité, ces endroits deviennent le cœur battant de la cité et le lieu de rencontres et d'échanges.

L'éclairage et l'animation nocturnes créent une atmosphère joyeuse et conviviale. Ces places attirent les familles et les jeunes.

Les vendeurs ambulants et les

petits commerces proposent une variété de produits, notamment des snacks, des jus de fruits, des confiseries locales et des jouets pour enfants.

Cela leur confère un caractère social et économique distinctif et en fait un lieu de rencontre pendant l'été. Pour beaucoup d'habitants, ces places ne sont pas seulement des lieux de divertissement, mais aussi un cadre pour renouer les liens sociaux et les relations familiales et amicales.

Pendant la saison estivale, ces places qui témoignent aussi de l'attachement des habitants de Taroudant à leurs coutumes et à leurs richesses patrimoniales, contribuent à la dynamique sociale et économique de la cité du Souss.

Face à la vague de chaleur qui sévit dans plusieurs régions du Royaume en cette saison d'été, les habitants et les touristes sont en quête d'options pour échapper à la canicule.

À Taroudant, les piscines sont souvent la destination préférée pendant la journée, tandis que le soir, les places publiques de la cité se transforment en lieux animés.

En effet, les piscines privées et publiques de la ville et des envi-

rons sont largement fréquentées par les familles et les jeunes, qui y trouvent un cadre idoine pour se détendre et se rafraîchir.

De nombreux parents choisissent d'emmener leurs enfants dans ces espaces qui proposent diverses activités de divertissement.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur d'un établissement touristique local souligne que l'endroit dispose d'une piscine, d'un bassin pour enfants équipés



Désarmement nucléaire

## Pékin rejette toute discussion avec Washington et Moscou



La Chine a rejeté mercredi l'invitation de Donald Trump à participer à des négociations trilatérales avec Américains et Russes sur la réduction de leurs arsenaux nucléaires, appelant les deux pays à prendre les devants.

Les Etats-Unis et la Russie, en raison no-

tamment de leur rivalité durant la Guerre froide, possèdent près de 90% des armes nucléaires dans le monde, très loin devant le géant asiatique, en troisième position.

"Je pense que la dénucléarisation est un très... Un objectif très ambitieux. Mais la Russie est prête à le faire et je pense que la Chine le sera

aussi", a déclaré lundi à la presse Donald Trump.

"Nous ne pouvons pas laisser les armes nucléaires proliférer. Nous devons les stopper. Leur puissance est trop grande", avait-il souligné à la Maison Blanche.

Donald Trump avait déjà fait des déclara-

tions similaires en janvier.

"Les pays dotés des plus grands arsenaux nucléaires devraient s'acquitter sérieusement de leurs responsabilités particulières et principales en matière de désarmement nucléaire", a réagi mercredi Guo Jiakun, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Ces puissances doivent "procéder à une réduction substantielle et significative de leurs arsenaux, afin de créer les conditions nécessaires à la réalisation d'un désarmement nucléaire complet et définitif", a-t-il plaidé lors d'une conférence de presse régulière.

"Les forces nucléaires de la Chine et des Etats-Unis ne sont tout simplement pas du même ordre de grandeur" et "exiger que la Chine rejoigne" de telles négociations trilatérales "n'est ni raisonnable ni réaliste", a-t-il estimé.

Les Etats-Unis disposent au total de 3.700 ogives nucléaires et la Russie de 4.309, selon des estimations faites en janvier 2025 par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

Il en comptabilisait 600 pour la Chine, soit 100 de plus qu'en 2024. Juste derrière figurent la France (290) et le Royaume-Uni (225).

Pékin a réaffirmé mercredi que son arsenal servait uniquement à son "autodéfense" et qu'elle maintenait ses forces nucléaires "au niveau minimum requis pour sa sécurité nationale".

La Chine applique une politique de "non recours en premier" aux armes nucléaires. En clair, elle promet de ne jamais prendre l'initiative d'employer une bombe nucléaire - mais s'autorise à répliquer si elle est attaquée par une telle arme.

## Les inspecteurs de l'AIEA "de retour en Iran"

Des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont "de retour en Iran", a annoncé son chef, la première équipe à y retourner après la suspension début juillet par Téhéran de sa coopération avec l'organisme onusien, à la suite de la guerre déclenchée par Israël.

"Maintenant, la première équipe d'inspecteurs de l'AIEA est de retour en Iran, et nous sommes sur le point de reprendre" les inspections, a déclaré Rafael Grossi dans une interview sur Fox News diffusée mardi.

L'Iran, qui estime que l'AIEA a une part de responsabilité dans le déclenchement des frappes israéliennes, puis américaines, en juin contre ses installations nucléaires, avait officiellement suspendu début juillet toute coopération avec l'AIEA, après un vote d'une loi au Parlement.

Une équipe d'inspecteurs de cette

agence, chargée de la sûreté nucléaire, avait alors quitté l'Iran pour retourner à Vienne où se trouve le siège de l'agence.

"L'Iran est membre du traité de non-prolifération nucléaire, donc ils doivent avoir des inspections", a souligné M. Grossi, rappelant que de "nombreuses installations" se trouvaient dans le pays.

"Certaines ont été attaquées, d'autres non. Donc nous discutons du type (...) de modalités pratiques qui peuvent être mises en place pour faciliter la reprise de notre travail là-bas", a-t-il poursuivi sur la chaîne américaine.

Et le patron de l'AIEA d'insister sur le caractère "indispensable", selon lui, du travail des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique: "Sans notre présence sur place pour vérifier ce qu'il se passe, il n'est pas possible d'entrer dans des négociations sérieuses".

Cette annonce intervient au moment où les pourparlers entre Européens et



Iraniens ont repris, à Genève, en Suisse.

Mardi, Téhéran a déclaré "négocier de toutes ses forces" pour empêcher les Européens de déclencher à l'automne le mécanisme de rétablissement des sanctions prévu par l'accord international conclu en 2015 sur le nucléaire iranien.

Israël avait lancé le 13 juin une attaque massive contre l'Iran, frappant des

centaines de sites nucléaires et militaires, affirmant que Téhéran était proche de fabriquer l'arme nucléaire. L'Iran avait répliqué par des tirs de missiles et de drones sur Israël lors de cette guerre qui a duré 12 jours.

L'Iran dément vouloir se doter de la bombe atomique mais défend son droit à enrichir de l'uranium à des fins civiles.

# Le Kremlin dit qu'une rencontre Poutine-Zelensky doit être "bien préparée"



Le Kremlin a affirmé mercredi que toute rencontre entre les présidents Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky, réclamée par Kiev et Washington, devait être "bien préparée", suggérant qu'elle n'était donc pas à l'ordre du jour pour Moscou.

"Les chefs des groupes de négociations (russe et ukrainien, NDLR) sont en contact",

a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, lors de son briefing quotidien, en disant ne pas être en mesure d'annoncer une date pour de futurs pourparlers entre les deux pays.

"Tout autre contact à haut niveau, ou au plus haut niveau, doit être bien préparé, afin d'être fructueux", a-t-il ajouté.

Le président américain Donald Trump avait affirmé le 18 août avoir lancé les préparatifs d'une rencontre entre les présidents russe et ukrainien, avec l'accord des belligérants, mais a été beaucoup moins affirmatif par la suite.

MM. Poutine et Zelensky "ne s'aiment pas", a-t-il déclaré mardi depuis Washington.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait déjà douché les espoirs de M. Trump vendredi dernier, en accusant Volodymyr Zelensky de bloquer la tenue d'une telle réunion et en affirmant qu'il n'y avait "pas de rencontre prévue".

Le Kremlin a aussi indiqué mercredi que Moscou voyait d'un oeil "défavorable" les discussions concernant un éventuel envoi de troupes européennes sur le sol ukrainien en cas d'accord de paix avec l'Ukraine, alors que Kiev souhaite des garanties de sécurité de ses alliés occidentaux pour dissuader la Russie de l'attaquer à nouveau.

"Il n'y a pas d'armée européenne, il n'y a que des armées de pays spécifiques, qui sont pour la plupart membres de l'OTAN", a réagi mercredi Dmitri Peskov.

Moscou considère l'expansion de l'OTAN à ses frontières comme l'une des "causes profondes" ayant mené au conflit.

En visite vendredi à Kiev, le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, avait appelé les alliés occidentaux à donner des "garanties de sécurité solides" pour l'Ukraine, en cas d'un accord de paix avec Moscou.

Selon M. Rutte, deux formes de garanties sont envisagées : un renforcement de l'armée ukrainienne ou une implication plus directe des pays européens et des Etats-Unis. Des alternatives auxquelles s'oppose catégoriquement la Russie.

## Etats-Unis : La surtaxe douanière sur les produits indiens passe à 50%

La surtaxe des Etats-Unis sur les produits indiens importés, fixée à 25% depuis le début du mois, est passée mercredi à 50%, une manière pour Donald Trump de sanctionner les achats de pétrole russe par l'Inde.

Le président américain, qui a bousculé le commerce mondial depuis son retour à la Maison Blanche, avait annoncé ce taux punitif début août alors qu'il s'agaçait face au refus de Moscou d'accepter un cessez-le-feu en Ukraine.

Malgré l'accueil chaleureux qu'il a réservé depuis à Vladimir Poutine en Alaska, il a maintenu cette mesure qui vise à entraver la capacité de Moscou de financer la guerre.

Après la Chine, l'Inde est le principal client de la Russie pour son pétrole, qui représentait en 2024 près de 36% de ses importations en la matière, contre environ 2% avant le début de la guerre en Ukraine en 2022, selon les données du ministère indien du Commerce.

Pour New Delhi, ce choix est pragmatique: la production des pays du Golfe allant en priorité vers l'Europe, l'Inde a dû se tourner vers d'autres fournisseurs après le choix du Vieux Continent de se passer d'hydrocarbures russes.

Le nouveau taux américain ne concernera cependant pas un certain nombre de produits, ce qui en réduit sensiblement la portée, à l'image par exemple des iPhone, dont la fabrication est de plus en plus souvent réalisée en Inde.

Mais ces derniers devraient être touchés par les droits de douane sectoriels, jusqu'à 100%, que le président américain souhaite imposer progressivement sur les semi-conducteurs et les produits électroniques.

Les exportateurs indiens craignent une chute des commandes, des délocalisations et des pertes d'emploi: les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial du pays le plus peuplé de la planète, qui y écoulent pour plus de 87 milliards de dollars de marchandises chaque année.

Mardi, l'influente Fédération des organisations indiennes

exportatrices (FIEO) a souligné que l'activité des fabricants de textile et du secteur des produits de la mer étaient déjà affectée, appelant les autorités à agir avec les entreprises face à "cette phase de turbulences".

New Delhi a répété espérer un accord commercial avec Washington. Reste qu'un accord peut être difficile à atteindre, notamment en raison de l'accusé au marché agricole et laitier indien, un sujet délicat qui concerne un bloc électoral important pour M. Modi.

Les discussions ont débuté dès février et se sont poursuivies depuis, mais l'Inde s'avère être un "négociateur beaucoup plus coriace" que ce qu'il anticipait, a reconnu Donald Trump.

Depuis son retour au pouvoir en janvier, le président américain a mis en place, en plusieurs vagues, de nouvelles surtaxes sur les produits du monde entier entrant aux Etats-Unis, désormais en moyenne au plus haut niveau depuis le début des années 1910, hormis quelques semaines de 2025, selon l'OMC et du FMI.

Afin de limiter les effets de celles qui visent son pays, le Premier ministre indien Narendra Modi a assuré qu'il allait "alléger le fardeau fiscal du citoyen ordinaire", lors de son discours pour l'anniversaire de l'Indépendance, le 15 août.

Renforcer le marché intérieur pourrait s'avérer essentiel pour l'économie indienne, alors que les économistes estiment que, sans accord entre Washington et New Delhi, les droits de douane pourraient faire passer la croissance indienne sous la barre des 6%.

Le Fonds monétaire international (FMI) anticipait fin juillet une croissance de 6,4% de l'économie indienne en 2025.

En attendant, New Delhi a entrepris de se rapprocher de Pékin, alors que les relations entre les deux puissances asiatiques s'étaient fortement détériorées depuis un affrontement meurtrier dans l'Himalaya entre des soldats des deux pays en 2020.

## Inde : Des inondations et glissements de terrain font au moins 30 morts dans le nord-ouest

At least 30 personnes ont été tuées dans la région himalayenne du Jammu et Cachemire, dans le nord-ouest de l'Inde, à la suite d'inondations et de glissements de terrain causés par de fortes pluies, ont annoncé mercredi les autorités locales.

Ces 30 personnes ont été emportées par les flots qui ont recouvert une route menant au temple hindou de Vaishno Devi, a précisé à l'AFP un responsable chargé des secours.

Inondations et glissements de terrain sont fréquents dans le nord de l'Inde pendant la saison de la mousson de juin à septembre.

Les scientifiques assurent que le changement climatique, combiné au développement mal planifié des infrastructures, a augmenté leur fréquence, leur gravité et leur impact.

Mardi, un nouvel épisode pluvieux s'est abattu sur la partie indienne du Cachemire, y faisant rapidement gonfler les cours d'eau qui ont noyé de nombreuses habitations.

Le Premier ministre Narendra Modi s'est dit "très attristé" par les pertes humaines.

Selon le représentant de l'Etat fédéral dans la région, Manoj Sinha, plus de 5.000 personnes avaient été évacuées mercredi après-midi.

"Nous faisons en sorte que le matériel d'urgence et toute l'assistance possible soient rapidement fournis aux victimes", a-t-il déclaré, précisant que l'armée avait été mobilisée pour leur venir en aide.

Les écoles de la région affectée par les précipitations ont été fermées, a précisé un responsable local, Omar Abdullah, ajoutant que les secours étaient ralentis pour cause de "communications quasi-inexistantes".

Le principal fleuve du Jammu et Cachemire, le Jhelum, a dépassé sa cote d'alerte, notamment au niveau de la principale ville Srinagar.

Le 14 août dernier déjà, de puissants torrents provoqués par une pluie intense avaient dévasté le village de Chisoti, dans le même Cachemire indien, faisant au moins 65 morts et 33 disparus.

Quelques jours plus tôt, le 5 août, la ville de Dharali, dans l'Etat voisin de l'Uttarakhand, avait été submergée par une vague de boue.

Le bilan probable de cette catastrophe dépasse les 70 morts, mais n'a pas été confirmé.

Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

RENTREÉ D'ARGENT	ROI DE BABEL	SYMBOLE DU CUIVRE	SCEPTI- QUE HELAS	APPEL AU SECOURS	DE BAS EN HAUT: DÉFAUT	QUARTIER DE REIMS	AMALG- AME	CUBE SODIUM	CRIBLÉE
ALLÈGR- ESSE								COULÉE DE LAVE	
SADIQUE		TORCHIS				DÉCHIF- FRÉ		POINT	
				PAR				NICKEL	
PAREIL EN BREF		SYMBOLE DU LITHIUM		INTERD. IT		AUORE		COUTUM- ES	
		OS DU PIED							
DU LATIN POUR MOI	MOUVEM- ENT	PREND UNE DÉCISION						ARTICLE	
			EN ÉBÈNE MÉTAL		FILE		CUBE		FER
ÂGE CRACK				LISIÈRE ZIGOU- ILLE				PRONOM PERSON- NEL	
		PRÉPOSI- TION	LIQUIDA LA FIN DES HARICOTS			RAPPORTE BEAUCOUP	PRONOM	EN ÉPI	
TÊTE DE LARD				SÉLECTI- ONNÉ					
ÉCUSSON								RÈGLE PLATE	

Solution mots flechés d'hier

ARTISTO	CRATIE	ANNULE	LABEUR	CRINIÈRE	BERNÀS	MORGALE	MUÈRADE	POELETÈ	ANÈ	DEPUI	SANTE	ERGR	ROTAO	UNIR	UR	OR	EUS	NAVRE
---------	--------	--------	--------	----------	--------	---------	---------	---------	-----	-------	-------	------	-------	------	----	----	-----	-------

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
 Mohamed Benarbia  
**Secrétaire général de la rédaction**  
 Mohamed Bouarab  
**Rédaction**  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Bouithy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Meflah  
**Responsable des ressources humaines**  
 Atika Rachdi  
**Directeur artistique**  
 Fouad Ezzafir  
**Service technique**  
 Khadija Sabi (Responsable)  
 Myriem Rehane  
 Khadija Halafi  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmardi  
**Révision**  
 Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
 Asmaa Tabaa  
**Photographe**  
 Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
 Ahmadou El Katab (Lalyoune)  
 Abdelali khallad (Essaouira)  
**Collaborateurs**  
 Chouaib Sahnoun  
 Khalil Benmouya  
**Adresse de la Rédaction**  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
**E-mail:**  
 Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
 0522 61.94.04  
**Fax de la rédaction:**  
 0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
 E-mail:  
 annoncesliberation@libe.ma  
 Yousséf El Gabs  
 Mouna El Youssoufi  
 Loubna Baghdadadi  
 Latifa Mounib  
 Rkha Ait Dahman  
 Siham Zather  
 Fadwa Choukri  
**44, Avenue des F.A.R**  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60 23 44  
 Fax: 0522 31.28.10  
**Imprimerie**  
 Les Editions Maghébines  
**Distribution**  
 SAPRESS  
 Dossier de presse: 130/64  
**Site web:** www.libe.ma  
**Journal Libération**  
 Libération Maroc  


### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- A Fêchelle du globe
- 2- Logent
- 3- Elliptique - Mis en grange
- 4- Proche - Clair
- 5- Eclaté - Pierre tombale
- 6- Personnel - Discourir avec emphase
- 7- Défini - Tond
- 8- Entretoise - Décret
- 9- Il baisse - Roue à gorge
- 10- Base de lancement - Mettra en sol

**VERTICALEMENT**

- 1- Stricto sensu
- 2- Ferment - Jarasse
- 3- Fils de Jacob - Roche en fusion
- 4- Nickel - Attend
- 5- L'aï et les siens - Possessif
- 6- Essayer - Gagnée
- 7- Ils font l'âge - Noble anglais
- 8- Il se suit
- 9- Défini - Fils d'acide et d'alcool
- 10- Lancer - Eau de France

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	P	U	L	A	T	I	O	N
2	E	P	I	N	E	S		N	U	I
3	R	I	S		V	E	S	S	I	E
4	S	U	T	R	A		U	E		L
5	E	M	O	U		B	A	R	I	L
6	P		N	I	E	R		E		E
7	O	R		N	A	I	S	S	E	
8	L	I	S	E	U	S	E		T	U
9	I	D	E	E		K	U	M	A	S
10	S	E	N	S	U	A	L	I	T	E

### Grilles de sudoku

*Facile*

1	7		3	6	8			
	6		5			7		
	4			1	7			9
7			6			4		
5	9		4		2		1	
		4			9			5
4			9	6			2	
	2				4		1	
		6	2	8		9		7

*Difficile*

			3				8	
7						1	2	
		1	8				7	
		9		7				
	6	5		2	4	1		
			5			9		
	3			5	6			
8	4							3
9			4					

*Moyen*

5	1	8	6					2
		2		4		7		
				5	8	9		
2	8	9						
		3				9		
					5	4	7	
	8	9		1				
	2		4			5		
1		3		9	7		4	

*Expert*

7	9	8					4	
			9		1			
	6							2
			4	7		2		
5			6					1
		4	3	9				
2								3
		5	2					
9			5	8			6	

**Rappel des règles**  
Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

6	3	2	5	8	4	1	7	9
7	5	4	2	1	9	8	3	6
8	1	9	6	3	7	5	2	4
9	8	5	4	2	3	6	1	7
3	4	1	7	6	8	2	9	5
2	7	6	1	9	5	3	4	8
1	6	7	9	5	2	4	8	3
4	2	3	8	7	6	9	5	1
5	9	8	3	4	1	7	6	2

*Difficile*

1	2	8	4	9	5	7	3	6
6	5	3	7	2	1	8	4	9
9	4	7	8	6	3	5	2	1
4	3	2	6	5	9	1	7	8
7	6	9	3	1	8	2	5	4
8	1	5	2	7	4	6	9	3
2	7	4	9	8	6	3	1	5
3	8	1	5	4	2	9	6	7
5	9	6	1	3	7	4	8	2

*Moyen*

7	6	4	3	9	1	2	5	8
8	3	2	4	7	5	6	9	1
5	9	1	8	2	6	4	7	3
1	7	3	9	5	2	8	6	4
6	4	8	7	1	3	9	2	5
9	2	5	6	8	4	1	3	7
3	8	9	1	6	7	5	4	2
4	5	6	2	3	8	7	1	9
2	1	7	5	4	9	3	8	6

*Expert*

7	6	9	1	8	5	4	3	2
5	2	4	3	9	6	7	1	8
8	1	3	7	2	4	6	9	5
3	8	5	4	6	2	1	7	9
1	9	6	5	7	3	2	8	4
2	4	7	8	1	9	5	6	3
9	7	1	2	4	8	3	5	6
4	3	8	6	5	7	9	2	1
6	5	2	9	3	1	8	4	7

# Economie

## Conseil de la concurrence

### 155 opérations de concentrations économiques autorisées en 2024

Le contrôle des projets d'opérations de concentration économique a donné lieu à 155 opérations autorisées en 2024 sur un total de 162 décisions émises par le Conseil de la concurrence, selon le rapport annuel dudit Conseil. Ces décisions ont totalisé, en termes d'engagements financiers, un montant supérieur à 2.812 milliards de dirhams (MMDH), précise le Conseil, ajoutant que les investissements impliquant des capitaux marocains se sont chiffrés à plus de 80 MMDH.

Le rapport révèle aussi que les principaux enjeux attachés à ces opérations de concentration économique, tels que ressortant des déclarations des parties, concernent en premier lieu l'accroissement de la productivité, évoquée dans une proportion de près de 40%.

En seconde position, les parties perçoivent les opérations engagées comme une opportunité d'amélioration de la qualité des services rendus dans 22% des cas, suivie de la recherche d'une diversification des marchés dans 18% des cas, rapporte la MAP.

Parmi les autres visées recherchées figurent la création de synergies et de complémentarités, la volonté d'accompagner et de financer des entrepreneurs expérimentés porteurs de projets de développement ambitieux et à fort potentiel de croissance dans les secteurs industriels et de services, l'augmentation des capacités de production et la diversification du portefeuille d'investissement. Ces objectifs sont poursuivis respectivement dans des proportions de l'ordre de 13%, 12%, 11% et 11,2%. Par ailleurs, le rapport fait savoir que suite à la mise en place par le Conseil de la concurrence de la procédure de traitement simplifiée et accélérée des concentrations économiques, 62% des concentrations parvenues durant l'année 2024 ont demandé le bénéfice de ces procédures, le reste des dossiers a été traité selon la procédure normale.

A noter que le volume global des décisions émises en 2024 par le Conseil de la concurrence au titre du contrôle des projets d'opérations de concentration économique accuse une baisse par rapport aux 204 décisions rendues l'année précédente.

Cette baisse s'explique par deux facteurs, dont l'opération de régularisation initiée en 2023 par le Conseil de la concurrence. Cette opération visait à permettre aux opérateurs de notifier a posteriori les opérations réalisées sans son autorisation préalable, moyennant un règlement transactionnel.

Elle a généré un afflux important de dossiers de concentration notifiés et autorisés en 2023 dans le cadre de la notification ex post de ces opérations régularisées.

Concernant le second facteur, il porte sur la révision des seuils de chiffre d'affaires pour la notification d'un projet d'opération de concentration économique, entrée en vigueur le 24 mai 2023, qui a directement influencé le volume des notifications.

D'après les estimations initiales du Conseil, cette réforme, mise en place par les décrets n°2-23-273 et n°2-23-274 modifiant les décrets d'application des lois n° 104-12 et n°20-13, devait entraîner une réduction significative du nombre d'opérations notifiées, estimée entre 30 et 40%. Toutefois, grâce aux efforts déployés pour optimiser les délais et les processus d'instruction, le Conseil de la concurrence a pu traiter 162 opérations, dépassant ainsi les prévisions.

## Régulation des marchés

# Le Conseil de la concurrence rend 174 décisions et avis en 2024



Le Conseil de la concurrence a rendu 174 décisions et avis en 2024 dans le cadre de la régulation des marchés, ressort-il du rapport annuel dudit conseil au titre de l'année 2024.

Ce bilan couvre les différents champs de compétence du Conseil, tels que prévus par l'article 166 de la Constitution, la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, la loi n°20-13 relative au Conseil de la concurrence ainsi que par les textes pris pour leur application, tels que modifiés et complétés, indique le rapport.

En matière de production décisionnelle, le contrôle préventif des concentrations économiques continue d'occuper une place dominante dans l'activité du Conseil de la concurrence, en représentant un peu plus de 93% du volume global des décisions de ses différentes instances délibératives, relève la même source.

En matière de saisines contentieuses, le Conseil de la concurrence s'est prononcé sur 9 dossiers dont celui lié aux préoccupations anticoncurrentielles présumées du Centre Monétique Interbancaire (CMI) à l'encontre de la société NAPS SA.

En effet, le dossier en question a porté sur l'existence de plusieurs préoccupations en matière de concurrence, relevées par le Conseil de la concurrence sur le marché du paiement électronique, et liées aux comportements et pratiques du CMI sur ce marché, rapporte la MAP.

Dans sa décision, le Conseil a rendu obligatoire les engagements proposés par le CMI et ses banques actionnaires visant à remédier aux préoccupations de concurrence.

Cette décision a permis de reconfigu-

rer le marché du paiement électronique puisqu'elle a abouti au démantèlement de l'activité acquisition du CMI, et à l'ouverture du marché aux établissements de paiement souhaitant accéder à ce dernier.

Au titre de ses missions consultatives, le Conseil de la concurrence a rendu trois avis, dont deux instruits à l'issue de saisines d'office qu'il a initiées, portant sur l'analyse du fonctionnement concurrentiel des marchés de l'électricité, ainsi que des fruits et légumes. Le troisième avis fait suite à une demande émanant de la Chambre des représentants concernant le fonctionnement concurrentiel du marché des aliments composés pour animaux.

L'analyse du flux des dossiers traités concernant le contrôle des projets d'opérations de concentration économique courant de l'exercice 2024, permet de relever un ratio de liquidation de près de 90%.

A la fin du mois de décembre, l'encre s'élève à 20 demandes d'autorisation, dont une opération ayant fait l'objet d'une décision d'examen approfondi et une seconde ayant bénéficié d'une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations économiques, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, telle que modifiée et complétée.

Au titre de cette année, le Conseil de la concurrence a également engagé 12 saisines d'office en application du troisième alinéa de l'article 4 de la loi n° 20-13 relative au Conseil de la concurrence, telle que modifiée et complétée, sur proposition de son Rapporteur Général.

Sur le registre d'auto-saisines conten-

tieuses, le Conseil de la concurrence s'est aussi prononcé sur 3 dossiers. Par ailleurs, au cours de l'année 2024, le Conseil de la concurrence a effectué la première opération de visite et saisie inopinée de son histoire, rendant ainsi effectif ses prérogatives d'enquête et investigations sur le terrain, prévues par les dispositions du premier chapitre du titre VIII de la loi n° 104-12 relatif aux enquêtes et sanctions, et par l'article 16 de la loi n° 20-13 relative au Conseil de la concurrence, telle que modifiée et complétée.

Cette opération de visite et saisie, menée dans le cadre d'une coordination étroite entre le Conseil de la concurrence et la Présidence du ministère public, a été réalisée le 22 octobre 2024 sur autorisation du Procureur du Roi près le tribunal de première instance de Casablanca, juridiction compétente pour les lieux concernés.

Elle a été effectuée avec l'assistance d'officiers de police judiciaire relevant de la Brigade Nationale de la Police Judiciaire, dûment désignés à cet effet conformément aux dispositions de l'article 72 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, telle que modifiée et complétée.

En outre, le rapport rappelle que conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi n°20-13 précitée et des articles 18, 19 et 20 du décret n° 2-14-652 du 8 safar 1436 (1er décembre 2014) pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, les services d'instruction et d'enquête ont procédé à plusieurs actes d'instruction dont notamment des auditions, des demandes d'information ainsi que des tests de marché.

## Journal espagnol : Le Maroc, un acteur de premier plan de l'industrie automobile mondiale

Le Maroc a franchi un cap décisif dans son ambition de devenir un acteur de premier plan de l'industrie automobile mondiale, écrit, mardi, le quotidien économique espagnol "El Economista".

Le Maroc a doublé en une décennie sa capacité de production pour atteindre, en 2025, un million de véhicules, un niveau qui le place parmi les quinze premiers fabricants mondiaux et en fait le leader incontesté du continent africain, relève la publication.

Le journal souligne que cette performance est le fruit d'une stratégie combinant des investissements d'envergure, la mise à niveau d'infrastructures mo-

dernes, notamment le port de Tanger Med, ainsi que des projets structurants comme le nouveau complexe portuaire de Nador West Med, rapporte la MAP.

L'implantation de constructeurs de renom tels que Renault et Stellantis a permis d'ancrer solidement le Maroc dans la chaîne de valeur automobile internationale, avec une production équivalente à celle de plusieurs pays européens à tradition industrielle, relève le quotidien espagnol.

La proximité géographique avec l'Europe, une main-d'œuvre qualifiée et compétitive, ainsi qu'un

cadre fiscal incitatif font du Maroc une plateforme attractive pour les investisseurs, poursuit la publication, ajoutant que cette dynamique est suivie de près en Espagne, qui y voit à la fois un défi en matière de compétitivité et une opportunité de coopération industrielle.

Cette trajectoire illustre la volonté du Royaume, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, de faire de l'industrie automobile un moteur de développement économique et un levier d'intégration dans les échanges mondiaux, conclut "El Economista".

# Les recettes douanières atteignent un record de 144,8 MMDH en 2024

Les recettes douanières encaissées ont atteint un record historique de 144,8 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2024 contre 132,5 MMDH en 2023, affichant un taux de croissance de 9,2%, selon l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII).

Cette performance s'explique principalement par la hausse des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la taxe intérieure de consommation (TIC) et du droit d'importation (DI), indique l'ADII dans son rapport d'activité au titre de l'exercice 2024.

Par rapport aux prévisions de la loi de Finances 2024, les recettes douanières ont atteint 104,9% en droit payé et 108,1% en droit constaté, précise la même source.

La structure des recettes douanières budgétaires en 2024 a été marquée par le

recul de la part des TIC de 1 point (soit 27% en 2024 contre 26% en 2023) au profit de la TVA qui constitue 62% des réalisations et du DI représentant 12% des recettes.

Par rubrique, les recettes de la TVA ont progressé de 11,9%, atteignant 84,9 MMDH contre 75,8 MMDH en 2023, tirées notamment par la hausse de 16,1% de la TVA sur les autres produits hors énergie, rapporte la MAP.

Les recettes au titre du DI ont évolué de 8,5% pour atteindre 1,374 MMDH, en raison notamment de la forte progression sur les ovins, les smartphones et certains appareils électriques.

Par ailleurs, toute l'année 2024 a été marquée par la mesure de suspension de la perception du droit d'importation sur le blé tendre et le blé dur, les fèves, les haricots communs, les lentilles,



les pois chiches, certaines graines oléagineuses et les huiles brutes ainsi que les bovins domestiques.

Concernant la TIC sur les produits énergétiques, elle a connu une hausse de 11,8% par rapport à l'année 2023 en raison de la progression des recettes de la TIC sur le gazoil de 12,6%, et sur le supercarburant de 9,6%.

La TIC sur les tabacs ma-

nufacturés a augmenté de 8,3% par rapport à l'année précédente, suite à la progression des mises à la consommation des tabacs de 14,8% en passant de 7,353 MMDH en 2023 à 8,441 MMDH en 2024. La production locale a enregistré une quasi-stagnation, soit 6,318 MMDH en 2024 contre 6,281 MMDH réalisée en 2023.

Pour sa part, la TIC hors

énergie et tabacs a affiché une progression de 21,9%, soit +650,3 millions de dirhams.

En 2024, les recettes douanières budgétaires en droits constatés ont contribué à hauteur de 41,2% dans les recettes fiscales contre 42,4% en 2023. Rapportées au PIB, ces recettes ont constitué 9,6% en 2024 contre 9,1% en 2023.

# Douanes : 284 MDH de marchandises de contrebande saisies en 2024

La valeur des marchandises de contrebande saisies par les services douaniers s'est établie à 284 millions de dirhams (MDH) en 2024, enregistrant une hausse modérée de 7,74% comparativement à une année auparavant, ressort-il du rapport d'activité 2024 de l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII).

Cette progression des saisies témoigne d'un ralentissement significatif de l'activité de contrebande,

résultant notamment du renforcement du renseignement opérationnel, de la mobilisation des unités mobiles, de l'intensification des opérations de contrôles aléatoires et ciblées et d'une meilleure synergie avec les structures nationales telles que la Brigade nationale des douanes et les services des enquêtes et de l'analyse du risque, explique l'Administration.

En matière de lutte contre la contrefaçon, l'ADII a enregistré 746

demandes de suspension en 2024, soit une hausse de plus de 9,38% par rapport à 2023 (682 demandes), rapporte la MAP.

Cette dynamique est notamment due à une meilleure sensibilisation des titulaires de droits et à la simplification des procédures. Cette évolution reflète également l'intérêt croissant pour le recours au mécanisme douanier de protection des droits de propriété intellectuelle.

En revanche, les interceptions effectives de contrefaçon ont connu un recul en 2024, avec 82 suspensions réalisées contre 97 en 2023 et environ 1,15 million d'articles suspendus, soit une baisse de 42%.

Cette diminution est à mettre à l'actif d'une meilleure dissuasion auprès des importateurs d'articles contrefaits et du renforcement de la coopération et de l'échange d'informations avec les partenaires concernés.

# Art & culture C'est parti pour la Mostra de Venise

Grand rendez-vous cinéma de la Grentée, le Festival de Venise a démarré mercredi et promet des œuvres très politiques avec un film sur la mort d'une petite fille à Gaza ou une chronique de l'ascension de Vladimir Poutine vers le sommet du pouvoir.

Pour sa 82e édition, la Mostra de Venise déroule également le tapis rouge au cinéma américain, comme c'est devenu l'habitude pour l'un des plus anciens et plus prestigieux festivals de cinéma au monde.

George Clooney, Emma Stone, Julia Roberts... Le gratin hollywoodien est attendu dès les premiers jours de l'événement, qui doit durer jusqu'au 6 septembre.

D'autres stars américaines sont très attendues comme Dwayne Johnson, "The Rock", qui incarne un combattant de MMA en prise avec ses addictions dans "The Smashing Machine", avec transformation physique à la def pour un potentiel rôle à Oscar.

Cette édition signe aussi le retour des Américains Gus Van Sant et Kathryn Bigelow, dont les dernières productions remontent à il y a sept ans.

Mais mercredi soir, c'est le film italien "La Grazia" de l'habitué des lieux Paolo Sorrentino qui devait ouvrir la compétition.

Le réalisateur italien retrouve son acteur fétiche Toni Servillo, signataire d'une lettre ouverte appelant le festival à ne pas être "une tribune triste et vide" et à "adopter une position claire



et sans ambiguïté" contre les actions d'Israël à Gaza.

Le texte, rédigé par le collectif Venice4Palestine (V4P), a été signé par d'autres grands noms du cinéma italien (comme Matteo Garrone ou Marco Bellochio) et international (de Ken Loach à Audrey Diwan en passant par Abel Ferrara).

"La Mostra de Venise n'est évidemment pas enfermée dans une bulle", a réagi auprès de l'AFP son directeur artistique, Alberto Barbera.

Mais "la Biennale ne prend pas de positions politiques directes, elle ne fait pas de déclarations politiques, car c'est un espace culturel de dialogue, de discussion et d'ouverture", a-t-il tempéré.

Une manifestation est prévue sa-

medi sur le Lido à l'appel de groupes de soutien à la Palestine et de politiciens locaux pour profiter des projecteurs braqués sur le festival.

La guerre à Gaza devrait encore agiter le Lido le 3 septembre avec la projection de "The Voice of Hind Rajab" en compétition officielle, un film de la réalisatrice Franco-Tunisienne Kaouther Ben Hania, racontant l'histoire d'une petite fille de 6 ans tuée le 29 janvier 2024 à Gaza avec plusieurs membres de sa famille alors qu'elle tentait de fuir les bombardements.

Les enregistrements de l'appel de Hind Rajab avec les secours, utilisés dans le film, avaient ému la planète lors de leur révélation.

Ce film promet d'avoir "un fort

impact sur le public", selon Alberto Barbera, qui s'était montré très ému lors de l'annonce de la sélection fin juillet. "J'espère qu'il n'y aura pas de polémique", avait-il ajouté.

Autre moment fort attendu: le film "Le mage du Kremlin" d'Olivier Assayas, adapté du livre éponyme de Giuliano da Empoli, avec Jude Law dans le rôle de Vladimir Poutine.

Cette chronique de l'ascension au pouvoir de l'homme fort du Kremlin vu par l'un de ses proches conseillers, a été adaptée pour le cinéma par l'écrivain français d'origine russe, Emmanuel Carrère.

Enfin, à l'inverse de son grand rival cannois qui privilégie le cinéma en salle, Venise offre une large place aux films produits par les plateformes avec trois productions Netflix en lice pour le Lion d'Or ("Frankenstein" de Guillermo del Toro, "Jay Kelly" de Noah Baumbach et "A House of Dynamite" de Kathryn Bigelow).

Cette édition est un peu moins internationale que les précédentes, ne comptant notamment aucun film sud-américain en compétition.

"Le Brésil sort de quatre années de dictature de Bolsonaro, qui a tout fait pour mettre le cinéma d'auteur brésilien au second plan. Malheureusement, la même chose se produit en Argentine, où le nouveau gouvernement de Milei a coupé tous les financements", a déploré le directeur du festival, reconnaissant "un moment historique difficile" pour le cinéma.

## Jennifer Lawrence à l'honneur au Festival international du film de Saint-Sébastien

L'actrice américaine Jennifer Lawrence sera à l'honneur lors de la 73ème édition du Festival international du film de Saint-Sébastien, prévue du 19 au 27 septembre, ont annoncé mardi les organisateurs.

Le Festival de Saint-Sébastien, le plus important du monde hispanophone, rendra hommage à "l'une des actrices les plus influentes de notre époque", ont-ils indiqué dans un communiqué.

Lauréate d'un Oscar pour son rôle dans "Happiness Therapy", Lawrence, 35 ans, recevra le Prix Donostia en hommage à sa carrière exceptionnelle, le 26 septembre au palais des congrès Kursaal.

La star américaine s'est illustrée dans de nombreux films à succès tels que la trilogie Hunger Games, American Bluff, Joy ou encore Don't Look Up.

Ces dernières années, elle s'est également affirmée en tant que productrice en



accompagnant des projets qu'elle a également interprétés, tels que "Causeway" de Lila Neugebauer, "No Hard Feelings" de Gene Stupnitsky, ainsi que "Die My Love", film qui sera projeté après la cérémonie de remise du prix.

## 58 productions en compétition au Festival du film pour la jeunesse d'Hurghada

Cinquante-huit films sont en lice pour les prix de la 3e édition du Festival du film pour la jeunesse d'Hurghada (du 25 au 30 septembre), ont annoncé les organisateurs.

Selon la direction artistique du festival, qui a clos récemment la période de réception des candidatures, pas moins de 600 films, longs et courts métrages, avaient été soumis. Après visionnage par le comité de sélection, 58 films représentant 30 pays ont été retenus en compétition.

A cet égard, le président du festival, le scénariste Mohamad Al-Bassousi, a indiqué que la sélection comprend un grand nombre de premières mondiales, aussi bien dans les compétitions officielles que dans les sections spéciales, parmi lesquelles la Compétition du film touristique, créée cette année, et le prix "Green Award", destiné aux films qui défendent les causes liées à l'environnement et au climat.

ronnement et au climat.

Des médias locaux rapportent également que les activités du festival verront l'annonce des prix de la première phase de la plateforme de scénarios lancée par le Syndicat des professions cinématographiques, présidé par le réalisateur égyptien Mossad Fouda, en partenariat avec le festival. Ces distinctions seront dévoilées lors d'une cérémonie en présence de plusieurs producteurs qui s'engageront à mettre en œuvre les scénarios primés.

Le festival prévoit en outre, dans le cadre de sa programmation, plusieurs ateliers de formation et des master class animés par des figures du cinéma égyptien et international, tandis que les projections et activités parallèles se poursuivront au Palais de la culture de Hurghada, qui accueillera également des ateliers spécialisés dans la production du film et des master class.

## Abdelouahed Mjahed : "Ciné Plage", une valeur ajoutée au paysage cinématographique marocain

Le Festival "Ciné Plage" constitue une valeur ajoutée au paysage cinématographique marocain, a affirmé, mardi à Skhirat, son directeur, Abdelouahed Mjahed.

Organisé par l'Association marocaine des arts sans frontières, en partenariat avec la commune de Harhoura et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, avec la contribution du Centre cinématographique marocain, ce festival contribue à rapprocher le 7e art des habitants de Harhoura, Skhirat et Témara, à travers la projection de films en plein air, au pic de la saison estivale, a indiqué M. Mjahed lors d'une conférence de presse.

Cette sixième édition, qui se tient du 26 au 30 août à la plage Sidi El Abed à Harhoura, se distingue par la programmation de films exclusivement marocains, ainsi que par un jury composé de compétences locales et des ateliers animés par des acteurs locaux, a souligné le président de l'Association marocaine des arts sans frontières. Et d'ajouter que le festival rendra hommage à trois figures du cinéma, à savoir l'acteur et réalisateur Hamid Zoghi et les actrices Nadia Nyazi et Saadia Ladib.

En ce qui concerne la compétition officielle, M. Mejhad a relevé que cinq films seront en lice pour les prix "Sirènes de Harhoura": "Jalalddine" de Hassan Benjeloun, "Le verre de l'amitié" de Noufel Berraoui, "Mon père n'est pas mort"



d'Adil Fadili, "La dernière répétition" de Yassine Fennane et "Que de l'amour" de Kamal Kamal.

Le film "Dados" d'Abdelouahed Mjahed, quant à lui, sera projeté hors compétition officielle.

Le jury de cette édition, présidé par le réalisateur et producteur Mohamed Abderrahmane Tazi, est composé du réalisateur Aziz Salmi, de l'acteur et compositeur Younes Migri, de l'actrice et réalisatrice Latifa Ahrar, ainsi que de l'actrice Bouchra Ahrich, a précisé M. Mjahed.

Le Festival Ciné Plage Harhoura offre

aux jeunes passionnés du cinéma des ateliers de formation dans divers domaines: l'écriture scénaristique animée par le scénariste Abdelilah Hamdouchi, l'interprétation avec Abdou Elmesnaoui, et le film documentaire avec l'actrice et réalisatrice Majida Benkirane. Le programme comprend aussi des master class animées par le réalisateur Kamal Kamal et l'acteur Rafik Boubker.

S'agissant des conférences, le directeur du festival a fait savoir qu'une table ronde sur la distribution cinématographique sera organisée en partenariat avec l'Union des réalisateurs et auteurs marocains.

## Bouillon de culture

### Forum

La 5ème édition du Forum international Dar Dmana de Dhikr et de Samaâ se tient, du 28 au 30 août à Ouezzane, à l'initiative de l'Association "As-safa li Madh Al Mustapha".

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation culturelle comprend la tenue d'une conférence scientifique sous le thème "La question de la spiritualité dans le monde de demain", qui verra la participation d'experts, d'académiciens et de représentants d'institutions culturelles nationales et arabes.

Au programme de cet événement culturel figure aussi la célébration de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple et de la Fête de la Jeunesse, des séances de madih et de samaâ au mausolée Moulay Abdellah Cherif, et une performance artistique de l'Association Abdallah Cherif.

Le forum, qui se déroulera au Centre culturel d'Ouezzane et à la place de l'Istiqlal de la ville, accueillera des artistes du Maroc, d'Égypte et de Tanzanie.

## Porté par "Vaitimbora", Trinix poursuit son voyage musical

Après le tube de l'été "Vaitimbora", Trinix, le duo de DJ au milliard de streams, sort vendredi "Origin", album antidote contre le blues de la rentrée dont les mélodies se répandent par "la magie d'internet".

"Aux prémices du projet, on mélangeait le côté un peu classique et des sonorités plus actuelles. C'est un truc qu'on veut toujours garder, un côté hybride", explique à l'AFP Lois Serre, moitié de Trinix, groupe lyonnais lancé en 2012 avec Josh Chergui.

Ce troisième opus ne fait pas exception à la règle et invite à voyager à travers différentes musiques du monde, revisitées à la sauce électro.

Les rythmes bossa nova de "Vaitimbora", avec la chanteuse brésilienne Mari Froes, côtoient les consonances afro de "Aje" avec le chanteur français Tayc et le rappeur nigérian Khaid. Ce titre reprend la mélodie du tube caribéen "Tum me on" de Kevin Little, succès planétaire en 2003.

Une ballade planante où virevolte le piano de Sofiane Pamart ("Oro") découvert par le grand public à la cérémonie des JO de Paris en 2024, se glisse à côté de l'entraînant "Emorio", interprété par Fafá de Belém, star brésilienne des années 70.

Si ces titres sont déjà parus en singles, "Origin" renferme aussi des inédits. Comme "Mona", version remixée de

"Mona Ki Ngi Xica" (1987) par Bonga, figure de proue de la musique angolaise, mais aussi de "Soutouro" du griot mandingue Ablaye Cissoko.

Les sonorités africaines sont une matière première de choix pour les DJ: cette année, le remix par l'Italien MoBlack de "Yamore", duo entre la star malienne Salif Keita et la chanteuse cap-verdienne Cesaria Evora, décédée en 2011, a cartonné.

Le tandem n'a pas de frontières, s'amusant à imprimer sa patte sur "Bécane" de Yamé ou, en 2024, sur "Avec classe" de Corneille avec Aya Nakamura.

Cette fusion est dans l'ADN de Trinix: Lois Serre, 27 ans, possède une formation classique - "du piano, du chant, des claquettes" - tandis que Josh Chergui, 33 ans, est davantage façonné par le hip-hop et l'électro.

Leur rencontre remonte à l'enfance, quand le meilleur ami de Josh lui parle de la passion qu'à également son petit frère, Lois, pour la musique.

Leurs productions centrées autour des "voix anglaises" s'ouvrent au bout de quelques années à davantage de diversité, repoussant le champ des possibles.

En s'immerçant dans des milliers de stories, en particulier sur TikTok et Instagram, leur musique décuple leur notoriété. Le tandem jure pourtant ne pas calibrer ses morceaux pour ces plate-

formes, mais plutôt fonctionner à l'instinct. "+Vaitimbora+ était dans les tiroirs et on s'est dit vas-y, on poste ça, on n'a rien à poster (sur les réseaux, NDLR). Et derrière... la magie d'internet", illustre Josh Chergui.

Au contraire, des chansons pensées comme des hits potentiels, comme "Narina" sortie cette année, n'ont pas eu l'écho escompté.

A leurs yeux, cela tient aux nouveaux canaux de diffusion de la musique, qui font que finalement, "c'est le public qui

décide".

"Notre force, c'est qu'on parle en direct avec les gens. On leur propose du contenu, des vidéos, des musiques sur internet, en direct. Et c'est eux qui décident s'ils aiment ou pas", observe Lois Serre.

"Je pense que si on n'avait pas ce petit terrain de jeu que sont les réseaux sociaux, on n'aurait pas fait des morceaux comme +Vaitimbora+", estime-t-il.

Son binôme résume leur état d'esprit: "En fait, c'est depuis qu'on ne se prend plus la tête que ça marche."



Le compère.  
Compère, j'étais venu ; j'ai craint la réception que vous me faites ; je m'en suis retourné ; et je m'en vais.

L'hôte.  
Tu feras bien.  
Le compère.  
Voilà donc ma pauvre Marguerite, qui est si sage et si jolie, qui s'en ira en condition à Paris !

L'hôte.  
En condition à Paris ! Tu en veux donc faire une malheureuse ?

Le compère.  
Ce n'est pas moi qui le veux ; c'est l'homme dur à qui je parle.

L'hôte.  
Moi, un homme dur ! Je ne le suis point : je ne le fus jamais ; et tu le sais bien.

Le compère.  
Je ne suis plus en état de nourrir ma fille ni mon garçon ; ma fille servira, mon garçon s'engagera.

L'hôte.  
Et c'est moi qui en serais la cause ! Cela ne sera pas. Tu es un cruel homme ; tant que je vivrai tu seras mon complice. Ça, voyons ce qu'il te faut.

Le compère.  
Il ne me faut rien. Je suis désolé de vous devoir, et je ne vous devrai de ma vie. Vous faites plus de mal par vos injures que de bien par vos services. Si j'avais de l'argent, je vous le jetterais au visage ; mais je n'en ai point. Ma fille deviendra tout ce qu'il plaira à Dieu ; mon garçon se fera tuer s'il le faut ; moi, je mendierai ; mais ce ne sera pas à votre porte. Plus d'obligations à un vilain homme comme vous. Empochez bien l'argent de mes bœufs, de mes chevaux et de mes ustensiles : grand bien vous fasse. Vous êtes né pour faire des ingrats, et je ne veux pas l'être. Adieu.

L'hôte.  
Ma femme, il s'en va ; arrête-le donc.

L'hôtesse.  
Allons, compère, avisons au moyen de vous secourir.

Le compère.  
Je ne veux point de ses secours, ils sont trop chers...

L'hôte répétait tout bas à sa femme : « Ne le laisse pas aller, arrête-le donc. Sa fille à Paris ! son garçon à l'armée ! Lui à la porte de la paroisse ! je ne saurais souffrir cela. »

Cependant sa femme faisait des efforts inutiles ; le paysan, qui avait de l'âme, ne voulait rien accepter et se faisait tenir à quatre. L'hôte, les larmes aux yeux, s'adressait à Jacques et à son maître, et leur disait : « Messieurs, tâchez de le fléchir... » Jacques et son maître se mêlèrent de la partie ; tous à la fois conjuraient le paysan. Si j'ai jamais vu !... Si vous avez jamais vu ! Mais vous n'y étiez pas. Dites si l'on a jamais vu !

— Eh bien ! soit. Si l'on a jamais vu un homme confondu d'un refus, transporté qu'on voulût bien accepter son argent, c'était cet hôte, il embrassait sa femme, il embrassait son compère, il embrassait Jacques et son maître, il criait : Qu'on aille bien vite chasser de chez lui ces exécrables huissiers.

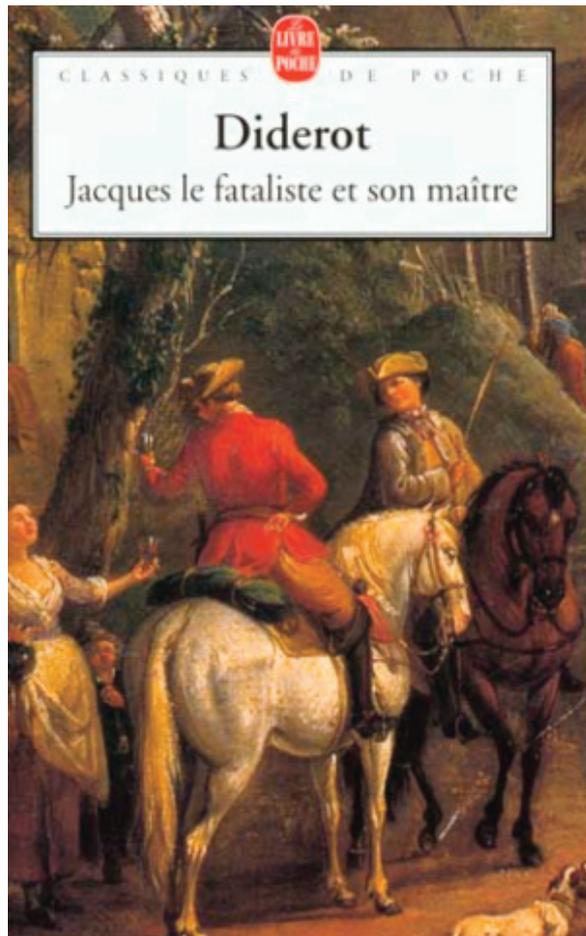
Le compère.  
Convenez aussi...

L'hôte.  
Je conviens que je gâte tout ; mais, compère, que veux-tu ? Comme je suis, me voilà. Nature m'a fait l'homme le plus dur et le plus tendre ; je ne sais ni accorder ni refuser.

Le compère.  
Ne pourriez-vous pas être autrement ?

L'hôte.  
Je suis à l'âge où l'on ne se corrige guère ; mais si les premiers qui se sont adressés à moi m'avaient rabroué comme tu as fait, peut-être en serais-je devenu meilleur. Compère, je te remercie de ta leçon, peut-être en profiterai-je... Ma femme, va vite, descends et donne-lui ce qu'il lui faut. Que diable, marche donc, mordu ! marche donc ; tu vas !... Ma femme, je te prie de te presser un peu et de ne le pas faire attendre ; tu reviendras ensuite retrouver ces messieurs avec lesquels il me semble que tu te trouves bien...

L'hôte.  
La femme et le compère descendirent



l'hôte resta encore un moment ; et lorsqu'il s'en fut allé, Jacques dit à son maître : « Voilà un singulier homme ! Le ciel qui avait envoyé ce mauvais temps qui nous retient ici, parce qu'il voulait que vous entendissiez mes amours, que veut-il à présent ? »

Le maître, en s'étendant dans son fauteuil, baillant, frappant sur sa tabatière, répondit : Jacques, nous avons plus d'un jour à vivre ensemble, à moins que...

Jacques.  
C'est-à-dire que pour aujourd'hui le ciel veut que je me fasse ou que ce soit l'hôtesse qui parle ; c'est une bavarde qui ne demande pas mieux ; qu'elle parle donc.

Le maître.  
Tu prends de l'humeur.

Jacques.  
C'est que j'aime à parler aussi.

Le maître.  
Ton tour viendra.

Jacques.  
Ou ne viendra pas.

Je vous entends, lecteur ; voilà, dites-vous, le vrai dénouement du Bourru bienfaisant. Je le pense. J'aurais introduit dans cette pièce, si j'en avais été l'auteur, un personnage qu'on aurait pris pour épisodique, et qui ne l'aurait point été. Ce personnage se serait montré quelquefois, et sa présence aurait été motivée. La première fois il serait venu demander grâce ; mais la crainte d'un mauvais accueil l'aurait fait sortir avant l'arrivée de Géronte. Pressé par l'irruption des huissiers dans sa maison, il aurait eu la seconde fois le courage d'attendre Géronte ; mais celui-ci aurait refusé de le voir. Enfin, je l'aurais amené au dénouement, où il aurait fait exactement le rôle du paysan avec l'aubergiste ; il aurait eu, comme le paysan, une fille qu'il allait placer chez une marchande de modes, un fils qu'il allait retirer des écoles pour entrer en condition ; lui, il se serait déterminé à mendier jusqu'à ce qu'il se fût ennuyé de vivre. On aurait vu le Bourru bienfaisant aux pieds de cet homme ; ou aurait en-

tendu le Bourru bienfaisant gourmandé comme il le méritait ; il aurait été forcé de s'adresser à toute la famille qui l'aurait environné, pour fléchir son débiteur et le contraindre à accepter de nouveaux secours. Le Bourru bienfaisant aurait été puni ; il aurait promis de se corriger ; mais dans le moment même il serait revenu à son caractère, en s'impatientant contre les personnages en scène, qui se seraient fait des politesses pour rentrer dans la maison ; il aurait dit brusquement : Que le diable emporte les cérém... Mais il se serait arrêté court au milieu du mot, et, d'un ton radouci, il aurait dit à ses nièces : « Allons, mes nièces ; donnez-moi la main et passons. » — Et pour que ce personnage eût été lié au fond, vous en auriez fait un protégé du neveu de Géronte ?

— Fort bien !

— Et c'aurait été à la prière du neveu que l'oncle aurait prêté son argent ?

— À merveille !

— Et ce prêt aurait été un grief de l'oncle contre son neveu ?

— C'est cela même : Et le dénouement de cette pièce agréable n'aurait pas été une répétition générale, avec toute la famille en corps, de ce qu'il a fait auparavant avec chacun d'eux en particulier ?

— Vous avez raison : Et si je rencontre jamais M. Goldoni, je lui réciterai la scène de l'auberge.

— Et vous ferez bien ; il est plus habile homme qu'il ne faut pour en tirer bon parti.

L'hôtesse remonta, toujours Nicole entre ses bras, et dit : « J'espère que vous aurez un bon dîner ; le braconnier vient d'arriver ; le garde du seigneur ne tardera pas... » Et, tout en parlant ainsi, elle prenait une chaise. La voilà assise, et son récit qui commence.

L'hôtesse.  
Il faut se méfier des valets ; les maîtres n'ont point de pires ennemis...

Jacques.  
Madame, vous ne savez pas ce que vous dites ; il y en a de bons, il y en a de

mauvais, et l'on compterait peut-être plus de bons valets que de bons maîtres.

Le maître.  
Jacques, vous ne vous observez pas ; et vous commettez précisément la même indiscretion qui vous a choqué.

Jacques.  
C'est que les maîtres...

Le maître.  
C'est que les valets...

Eh bien ! lecteur, à quoi tient-il que je n'éleve une violente querelle entre ces trois personnages ? Que l'hôtesse ne soit prise par les épaules, et jetée hors de la chambre par Jacques ; que Jacques ne soit pris par les épaules et chassé par son maître ; que l'un ne s'en aille d'un côté, l'autre d'un autre ; et que vous n'entendiez ni l'histoire de l'hôtesse, ni la suite des amours de Jacques ? Rassurez-vous, je n'en ferai rien. L'hôtesse reprit donc :

Il faut convenir que s'il y a de bien méchants hommes, il y a de bien méchantes femmes.

Jacques.  
Et qu'il ne faut pas aller loin pour les trouver.

L'hôtesse.  
De quoi vous mêlez-vous ? Je suis femme, il me convient de dire des femmes tout ce qu'il me plaira ; je n'ai que faire de votre approbation.

Jacques.  
Mon approbation en vaut bien une autre.

L'hôtesse.  
Vous avez là, monsieur, un valet qui fait l'entendu et qui vous manque. J'ai des valets aussi, mais je voudrais bien qu'ils s'avisassent !...

Le maître.  
Jacques, taisez-vous, et laissez parler madame.

L'hôtesse, encouragée par ce propos de maître, se lève, reprend Jacques, porte ses deux poings sur ses deux côtés, oublie qu'elle tient Nicole, la lâche, et se débattant dans son maillot, aboyant à tue-tête, l'hôtesse mêlant ses cris aux aboiements de Nicole, Jacques mêlant ses éclats de rire aux aboiements de Nicole et aux cris de l'hôtesse, et le maître de Jacques ouvrant sa tabatière, reniflant sa prise de tabac et ne pouvant s'empêcher de rire. Voilà toute l'hôtellerie en tumulte.

« Nanon, Nanon, vite, vite, apportez la bouteille à l'eau-de-vie... Ma pauvre Nicole est morte... Démaillotez-la... Que vous êtes gauche !

— Je fais de mon mieux.

— Comme elle crie ! Ôtez-vous de là, laissez-moi faire... Elle est morte !... Ris bien, grand nigaud ; il y a, en effet, de quoi rire... Ma pauvre Nicole est morte !

— Non, madame, non, je crois qu'elle en reviendra, la voilà qui remue.

Et Nanon, de frotter d'eau-de-vie le nez de la chienne, et de lui en faire avaler ; et l'hôtesse de se lamenter, de se déchainer contre les valets impertinents ; et Nanon, de dire : « Tenez, madame, elle ouvre les yeux ; la voilà qui vous regarde.

— La pauvre bête, comme cela parle ! qui n'en serait touché ?

— Madame, caressez-la donc un peu ; répondez-lui donc quelque chose.

— Viens, ma pauvre Nicole ; crie, mon enfant, crie si cela peut te soulager. Il y a un sort pour les bêtes comme pour les gens ; il envoie le bonheur à des faîneants hargneux, braillards et gourmands, le malheur à une autre qui sera la meilleure créature du monde.

— Madame a bien raison, il n'y a point de justice ici-bas.

— Taisez-vous, remmaillotez-la, portez-la sous mon oreiller, et songez qu'au moindre cri qu'elle fera, je m'en prends à vous. Viens, pauvre bête, que je t'embrasse encore une fois avant qu'on t'emporte. Approchez-la donc, soite que vous êtes... Ces chiens, cela est si bon ; cela vaut mieux...

Jacques.  
Que père, mère, frères, sœurs, enfants, valets, époux...

المملكة المغربية  
وزارة المالية  
جهة برلكش اسلي  
الكم اسلي  
دفرة عدة  
قعدة الكرعني  
جماعة لمصباح  
مكتب الموارد البشرية

## إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

برسم سنة 2025

يعلم رئيس مجلس جماعة لمصباح عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لفائدة هيئات الموظفين المتمسكين لميزانية جماعة لمصباح لولوج الدرجات المحددة في الجدول أدناه .

آخر أجل لقبول الترشيحات	تاريخ ومكان إجراء الامتحانات	عدد المناصب المتناصب بشأها	الشروط النظامية المطلوبة	الدرجة المعتمنة بشأها
الخميس 30 أكتوبر 2025	السبت 15 نونبر 2025 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة لمصباح	01	يشارك في هذا الامتحان المساعدون التقنيون من الدرجة الثانية السلم 6 التابعون لهذه الجماعة والمتوفرون على ست سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار.	مساعد تقني من الدرجة الأولى
الخميس 30 أكتوبر 2025	السبت 15 نونبر 2025 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة لمصباح	01	يشارك في هذا الامتحان التقنيون من الدرجة الثانية التابعون لهذه الجماعة والمتوفرون على ست سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار.	تقني من الدرجة الأولى

قضى الموظفين المسوفين للشروط النظامية المطلوبة لاجتياز هذه الامتحانات تقديم طلبات ترشيحهم لمكتب الموارد البشرية داخل الأجل المشار إليه أعلاه.

N° 5580/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la Protection sociale  
Direction Régionale de la Santé  
L'agglomération Sakia El Hamra



المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
الجهة البرلكش اسلي  
المديرية الجهوية للصحة  
المركز الجهوي لمراقبة الحركة

**Avis rectificatif et report n°2 de l'Appel d'Offres Ouvert International à majoration N° 01/2025/DRSLH (SEANCE PUBLIQUE)**

Il est porté à la connaissance du public que l'Appel d'Offres Ouvert international à majoration N° 01/2025/DRSLH concernant : l'exécution des prestations de gardiennage des établissements sanitaires et des bâtiments administratifs relevant à la direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région Laâyoune Sakia Al Hamra (lot unique), lancé par la Direction Régionale de la santé et de la protection sociale de la région Laâyoune -Sakia El Hamra et dont l'avis y afférent a été publié dans le journal « LE MATIN » n° 18274 en date du 15/07/2025, A été rectifié comme suit :

- Augmentation de nombre des agents : 118 au lieu de 116.
- Changement du montant de l'estimation : 10 794 439,87 (Dix millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent trente-neuf dirhams quatre-vingt-sept centimes TTC au lieu de Dix millions six cent onze mille quatre cent quatre-vingt-trois dirhams vingt-six centimes toutes taxes comprises ( 10 611 483,26 Dh TTC).
- Changement du montant de caution provisoire : 215 800,00 Deux cent quinze mille huit cent dirhams au lieu de deux cents mille dirhams (200.000,00Dh).
- Une visite des lieux est organisée le jeudi 04 septembre 2025 et le vendredi 05 septembre 2025 à partir de 10h00.
- Le reste sans changement.

Pour tout cela la date de l'ouverture des plis est reportée pour le mardi 30 Septembre 2025 à

10H00.

N° 5581/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie et des Finances  
Administration des Douanes  
et Impôts Indirects



المملكة المغربية  
وزارة الاقتصاد والمالية  
إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة  
+30608488833348+LUGFKI

**Avis relatif à l'organisation du Test d'Aptitude Professionnelle pour l'Obtention de l'Agrément de Transitaire en Douane**

Le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects annonce, qu'en application des dispositions de l'article 68 du Code des Douanes et Impôts Indirects, et de l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 844-21 du 18 Chaabane 1442 (1er avril 2021) modifiant et complétant l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 733-10 du 18 Rabii I 1431 (5 mars 2010), un test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en douane sera organisé **le Mardi 28 octobre 2025**, à 09h00 au sein de l'Institut de Formation Douanière (IFD), Avenue des FAR, Route 313, Benslimane

Le dernier délai de dépôt des demandes d'agrément est fixé au **Dimanche 21 Septembre 2025** et les candidatures doivent être envoyées via [le bureau d'ordre digital](#) de cette Administration.

La liste des candidats éligibles au test sera publiée sur le site internet de l'Administration le **Mardi 07 Octobre 2025**.

A cet effet, les candidats dont les noms figurent sur la liste précitée, sont tenus de se présenter à l'Institut de Formation Douanière (IFD) pour passer ledit test aux date et heure indiquées ci-dessus, munis de leur Carte d'Identité Nationale, leur convocation au test et la quittance de paiement des frais de participation au test.

N° 5582/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid



المملكة المغربية  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
المديرية الجهوية للفلاحة الدار البيضاء - سطت  
المديرية الإقليمية للفلاحة ببرشيد

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 21/2025/DPA/BERRECHID DU 16/09/2025 à 10h30 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le **16/09/2025 à 10h30**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n°: 5 boulevard Mohammed V, quartier Elyousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 21/2025/DPA/BERRECHID relatif à : **Etude de faisabilité technico-économique pour l'installation d'une unité du poulet fermier au profit de la coopérative Amal Ouled Mbarek relevant de la commune territoriale de Laghimiyyine, Dans le cadre du projet de l'agriculture solidaire nouvelle génération «Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghimiyyine, Province de Berrechid».**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **QUARANTE CINQ MILLE ET QUATRE CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES (45 400,00 DIRHAMS).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **NEUF CENT DIRHAMS (900,00 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2 - 22 - 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 5583/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH  
SAFI

PROVINCE DE SAFI  
CERCLE HRARA  
CAIDAT MOUL BERGUI  
COMMUNE MOUL  
BERGUI

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N° 05/2025

Le 23/09/2025 à 11h00 il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à achèvement des travaux de construction des murs de cloture pour les cimetières sis aux douars chaala,shaib et jebbour à la Commune territoriale Moul Bergui province Safi région Marrakech Safi

Le dossier de d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à: 9000,00 DH (neuf mille dirhams); L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 469920,00 DH (quatre cent soixante neuf mille neuf cent vingt dirhams TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doit envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 5587/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour  
l'Efficacité Energétique

Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert National sur  
Offres de prix

N° 25/2025/AMEE  
RESERVE AUX TRES  
PETITES, PETITES ET  
MOYENNES  
ENTREPRISES

INSTALLÉES AUX  
MAROC Y COMPRIS LES  
JEUNES ENTREPRISES  
INNOVANTES, AUX  
COOPERATIVES, AUX

UNIONS DE  
COOPERATIVES  
ET AUTO-  
ENTREPRENEURS

Le 23 septembre à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 25/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché concernant « La conception et la réalisation des objets promotionnels de l'AMEE ».

• Lieu d'exécution : Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios au 1er étage, coin Av Annakhil et Av Ben Barka, Hay Riad Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre mille six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (204 600.00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2 000.00 DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Dépôt des échantillons :

• Les échantillons exigés par le règlement de consultation seront demandés aux concurrents ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 43 paragraphe II sous paragraphe 4 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).

• Ces échantillons doivent être déposés, contre récépissé, dans le bureau d'ordre de l'AMEE à Rabat, sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 10-11-12-20 du règlement de consultation.

N° 5588/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT DE TABANT  
COMMUNE AIT  
BOUOULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 01/2025

Le Mercredi dix Septembre 2025 à 15 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la Commune d'Ait bououlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour :

Réalisation des forages d'exploitation pour adduction en eau potable à la commune Ait bououlli.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille huit cent dirhams, 00 Cts (2800.00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quarante-neuf mille cinq cent vingt dirhams ,00 Cts (149520.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 5589/PA

## إعلان

المسلك المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش آسفي  
إقليم آسفي  
الطرق 05  
قيادة مديني توجي  
جماعة لمرالسنة

بتاريخ 05 غشت 2025

يعلن رئيس الجماعة الترابية لمرالسنة عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لفائدة موظفيها وذلك بقاعة الاجتماعات بمقر الجماعة وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	الدرجة الممنح بشئها	الشروط المطلوبة	عدد المناصب المتبقي بشئها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لتقديم الطلبات
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية	06 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في إطارهم الأصلي في اليوم المحدد لإجراء أول الاختبارات، المنصوص عليها في القرارات التنظيمية الجاري بها العمل	01	2025/09/22	2025/09/16
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى		01		
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية		01		
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى		01	2025/12/31	2025/12/22

فعلى الموظفين المستوفين للشروط النظامية لاجتياز هذا الامتحان تقديم طلباتهم لدى مكتب الضبط للجماعة وفق الأجل المشار إليها أعلاه.

ويجب التذكير بأن اجتياز الموظفين الملحقين غير المدمجين لامتحانات الكفاءة المهنية يتم بجماعتهم الترابية الأصلية.

وسيعمل عن تواريخ الاختبارات الشفوية بعد الإعلان عن نتائج الاختبارات الكتابية.

N° 5584/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
COMMUNE D'IDA-OUNGNIDIF  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE  
N° 01/CTI/2025

Le Lundi 15/09/2025 à 11 H 30 mn, il sera procédé dans le bureau de Président de la Commune d'Ida-Ougnidif à

l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert nationale sur offre de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DES CIMETIERES A LA COMMUNE  
IDAOUNGNIDIF PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

- Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des Marchés de la Commune de Ida-Ougnidif, sis à

CENTRE KHMIS IDA-OUNGNIDIF COMMUNE IDA-OUNGNIDIF, PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

- Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'Estimation établie par le Maître d'Ouvrage est de : 1761240 DH et 00 Cent TTC. (Un Million et sept cent soixante et un mille deux cent quarante DH et 00 Cent (TTC)).

-La caution Provisoire est fixée à 35224.80 DH (Trente Cinq Mille Deux Cent Vingt-Quatre DH , Quatre-Vingt CENTIMES).

- Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la Consultation.

-Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que le mode d'exécution et d'évaluation du Prix n°3 a fait l'objet d'une rectification. La version initialement publiée est remplacée par la version corrigée suivante :

- Article 1 : La modification de la date d'ouverture des plis, fixée désormais au lundi 15 septembre 2025 à 11h30 au lieu de lundi 01 septembre 2025 à 11h30.

- Article 2 : Le mode d'exécution et d'évaluation du Prix n°3 a fait l'objet d'une rectification. La version initialement publiée est remplacée par la version corrigée suivante :

\*\* PRIX N°3 - MUR DE CLOTURE EN AGGLOS Y/COMPRIS HABILLAGE EN PIERRE LOCALE APRES DEMOLITION DE L'EXISTANT

N° 5585/PA

### Avis rectificatif et de report du dossier de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°12/2025/CHUSM

Il est porté à la connaissance de tout le public que le dossier de l'appel d'offres N°12/2025/CHUSM relatif à " ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION HYPERCONVERGEE POUR LE COMPTE DU CHU SOUSS

MASSA (LOT UNIQUE) " est modifié de la manière suivante :

- Date d'ouverture des plis est le 16/09/2025 à 15h00 au lieu du Le 15/09/2025 à 14h00.

N° 5586/PA

**MOROCCO HOLEPLAY S.A.R.L**

CESSION DE PARTS  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 23/07/2025 l'associé de la société

**MOROCCO HOLEPLAY S.A.R.L** au capital de 100.000,00 DHS à décidé que **Mr SOUFIANE BOUAYOUNE** cède la totalité des parts (100) au profit de : **YOUNESS GLILE** et **Mr ZAKARIA LAADIDJOU** cède la totalité des parts (100) au profit de : **YOUNESS GLILE** leur appartenant dans la Société : « MOROCCO HOLEPLAY S.A.R.L. ». Suite à cette cession, l'article 7 des statuts se trouve modifié :

Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00DHS (CENT MILLE dirhams), divisé en mille parts de 100 dirhams chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 100.

**Mr SOUFIANE BOUAYOUNE** : 400 PARTS  
**Mr ZAKARIA LAADIDJOU** : 400 parts  
**Mr YOUNESS GLILE** : 200 parts  
Soit un total : 1000 PARTS

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/08/2025 Sous le numéro 985455.

**N° 5590/PA**

**CONSTITUTION D'UNE SARL AU**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/07/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**D E N O M I N A T I O N** : «WINDSOR PRINT» SARL.A.U.

**OBJET** : TRAVAUX D'IMPRESION

**SIEGE SOCIAL** : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA, DUREE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

**CAPITAL SOCIAL** : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :

• **MR BOUCHAIB LAMOUNI** : 1000 PARTS SOCIALES

**TOTAL** : 1000 PARTS SOCIALES

**ANNEE SOCIALE** : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

**GERANCE** : La société est gérée par **MR BOUCHAIB LAMOUNI** pour une durée illimitée.

**DEPOT LEGAL** :

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/08/2025 sous le N°984823 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 689935.

Pour Extrait et Mention **LA GERANCE**

**N° 5591/PA**

« RAWAA ESPACE » SARL.A.U

I. Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 24/07/2025 de la société « RAWAA ESPACE » SARL.A.U. dont le siège social est au 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N° 4, CASABLANCA.

Il a été décidé ce qui suit:  
1- Le transfert du siège social au 255, BOULEVARD SIDI ABDERRAHMANE, CASABLANCA ;

2- La modification de l'article 3 des statuts de la société ;

3- La mise à jour des nouveaux statuts de la société. liquidateur de la société.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/08/2025 sous le n°984824.

**LE GERANT**

**N° 5592/PA**

**CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution d'une SARL.A.U  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/08/2025, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination** : " DAHAB BUILDING" S.A.R.L.A.U  
**Siège Social** : N 276 BD IBN TACHEFINE 3 EME ETAGE CASABLANCA.

**Associés Unique** :  
- **Mr. RACHID ANIBA**, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

**Objet** :  
- PROMOTION IMMOBILIERE;  
- GESTION ET LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

**Durée** : 99 ans.

**Capital social** : 100.000,00 DHS.

**Gérance** : la société est gérée par **Mr. RACHID ANIBA**.

**Dépôt légal** : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 985942 RC N°691051.

**N° 5593/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**D.A.A/S.B.M**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**SIMPLIFIE**

**N°16/2025/INDH**  
Le 09 septembre 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°

16/2025/INDH du 09 septembre 2025 Pour : ACQUISITION D'UNE AMBULANCE POUR LE CENTRE DE SANTE METTOUH AU PROFIT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE - PROVINCE EL JADIDA

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit:(360.000,00 DHTTC) Trois cent soixante mille dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs (Sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 5594/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**D.A.A/S.B.M**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**SIMPLIFIE N°**  
**40/2025/INDH**

Le 08 septembre 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 40/2025/INDH du 08 septembre 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET DE FORMATION A LA COMMUNE TERRITORIALE BIR JIDID- PROVINCE EL JADIDA

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : (359 940,00 DH TTC) Trois cent cinquante-neuf mille neuf cent quarante dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00 dhs (Sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 5595/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**D.A.A/S.B.M**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**NATIONAL**  
**N°43/2025/INDH**

Le 22 SEPTEMBRE 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert NATIONAL sur offres des prix

N°43/2025/INDH du 22 SEPTEMBRE 2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AU SEIN DES COMMUNES TERRITORIALES OULED HCINE ET ZAOUIAT SAISS - PROVINCE D'EL JADIDA-(11,80 Km).

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Un million quatre cent soixante et un mille six cent quatre-vingt-seize dirhams T.T.C (1 461 696,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-neuf mille dirhams (29.000,00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 5596/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**D.R.F.H**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**NATIONAL**  
**N° : 88/2025/BG/PAZ**

Le 22 Septembre 2025 à 10 Heures ; il sera procédé,

dans le bureau de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Etude technique et suivi des travaux pour la construction de quatre logements de fonction à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatrevingt-treize mille six cent dirhams (93.600,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille huit cent dirhams TTC (1.800,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 5597/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TIZNIT**  
**PACHALIK**  
**DE TAFRAOUT**  
**COMMUNE**  
**DE TAFRAOUT**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° :12/2025**

Le 17/09/2025 à 11 h, Il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune de TAFRAOUT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n°12/2025 du 17/09/2025 à 11h pour :

ACTUALISATION ET EXECUTION DES PRESTATIONS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT LES QUARTIERS SOUS EQUIPES DE LA VILLE DE TAFRAOUT, PROVINCE DE TIZNIT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Deux Cent Quatrevingt Mille Dirhams (2 280 000,00DHS) T.T.C.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: Quarante Cinq Mille Dirhams (45 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 5598/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE**  
**DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
**DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE**  
**DIRECTION**  
**REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI**  
**- AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**SIMPLIFIE - N°**  
**15/2025/MJCC/**  
**SJ/DRMS.**

Reserve aux très petites, aux petites et moyennes entreprises aux coopératives, aux unions des coopératives et aux autos entrepreneurs

Le 09/09/ 2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à :

PRESTATION DE RESTAURATION DES PARTICIPANTS AU TOURNOI NATIONAL DE FOOTBALL - ROUTE VERS LA CAN MAROC 2025 - RÉGION MARRAKECH SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 950,00 (Neuf Cent Cinquante dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 47 998,72 (Quarante Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit dhs, 72 cts) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être Conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 5599/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de  
la Protection sociale  
Région Souss Massa  
Délégation d'Agadir  
Ida Outanane  
Centre Hospitalier  
Régional  
D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 08/2025

(Séance publique)

Le 24-09-2025 à 11 heures ; il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour La maintenance préventive et corrective du Scanner de marque : Hitachi, modèle : Supria 16 de Centre Hospitalier Régional d'Agadir y compris son Reprographe et son injecteur automatique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 500 000,00 DH TTC (Cinq cent mille dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9500,00 Dh (Neuf mille cinq cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 17-09-2025 à 11 heures

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5600/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU  
DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX  
ET FORETS  
DIRECTION  
REGIONALE DE  
L'AGRICULTURE DE  
RABAT - SALE -  
KENITRA  
ECOLE  
D'AGRICULTURE  
DE TEMRA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL

N° 06/2025/EAT (Séance publique)

Le 22 septembre deux mille vingt-cinq à dix

heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'École d'Agriculture de Témara, Commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°06/2025/EAT du 22 septembre 2025 pour la réalisation des travaux d'élévation du mur de clôture de l'École d'Agriculture de Témara, commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises (585.360,00 MAD TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille Dirhams (11.000,00 MAD)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir les copies certifiées conformes à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur : A : Construction  
Qualification : A5 - Travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments  
Classe : 5

En application des dispositions prévues par l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1502 23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023) portant application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2 22 431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, cet appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 5601/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
CERCLE EL KEBAB  
CAIDAT AIT ISHAQ  
COLLECTIVITE  
TERRITORIAL  
AIT ISHAQ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
SIMPLIFIE

N° 01 /2025 /CTAI  
SEANCE PUBLIQUE

Le 03/09/2025 à 11h du matin il sera procédé à la salle des réunions de la Commune Territorial d'AIT ISHAQ, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Sur offres de prix simplifié pour :

TRAVAUX DALLAGE DES RUES ABDELKRIM EL KHATABI GHANDI AU QUARTIER ESSADA ET RUE MOSQUE ENNAHDA AU QUARTIER ENNAHDA CENTRE AIT ISHAQ PROVINCE DE KHENIFRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics :

<https://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-huit mille Dirhams (18 000,00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Huit Cent Douze Mille Cent Soixant Dirhams, 00 centimes (812 160,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

Passé par appel d'offres ouvert sur offres de prix en application de l'alinéa 1 paragraphe 1 de l'article 19 et paragraphe-1 de l'article-20 et de l'alinéa b paragraphe 3 de l'article 20 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent :  
- déposer électroniquement dans le portail des marchés publics selon l'article 6 du décret n° 20.14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont énumérées à l'article 05 du règlement de consultation

N° 5602/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE  
MARRAKECH  
CERCLE EL BOUR  
CAIDAT HARBIL  
COMMUNE HARBIL  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE TECHNIQUE  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié

N° : 21/2025

Le 11/09/2025 à 11 H, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix en séance publique. Concernant : FOURNITURE DE CONDUITE EN POLYTYLÈNE A LA VILLE TAMANSSOURT ET AUX DOUARS DE LA COMMUNE HARBIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à Seize M11/09/2025ille Huit Cent Dhs (16800.00 Dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quarante Mille Dhs 00 Cts TTC (840 000.00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

Les prospectus et notices sont mises dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage (bureau technique) de la Commune HARBIL Marakech d'un accusé de réception

La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté

du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Aussi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N° 5603/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
SECRETARIAT  
GENERAL  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°10/BG/2025

Le 10 Septembre 2025 à (10 h30) Dix heures trente, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour L'ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU PROFIT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 040 160,00 dhs (Un Million Quarante Mille Cent Soixante Dirhams Et Zéro Centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 09/09/2025 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 5604/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique  
de Mohammedia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 10/2025

Le 24/09/2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/2025 ayant pour objet :

**Contrôle de qualité des travaux de renforcement de la RR 322 du pk 13+000 au pk 17+200 relevant de la DPETL de Mohammedia. Préfecture de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent quarante cinq mille deux cent trente quatre dirhams TTC (345 234,00 dhs).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq mille cent dirhams (5 100,00 Dhs), il doit être dématérialisé ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Catégorie	Activité	Qualification
2	CQ	CQ3, CQ4, CQ5

N° 5605/PA



07H00 : Hymne national+ Coran  
07H10 : Documentaire amazigh  
07H40 : Documentaire amazigh  
08H10 : Amouddou  
09H05 : Al aouda  
10H00 : Qouloub Tayha  
10H55 : Oussrati  
11H50 : L'usine



12H25 : HMI WLAD AMI  
13:00 : Journal Télévisé  
13H20 : Météo  
13H25 : MRAHBA B SHABI  
14:00 : Journal Télévisé  
14:20 : Journal Télévisé  
14H40 : Jmaatna zina  
16H35 : Bin Lbareh w Lyoum  
17H05 : Aayout w mkaahel  
18H00 : Hayat Jadida  
18H15 : Nhar mabrouk  
18:30 : Journal Télévisé  
18H50 : L'usine  
19H25 : Dhek Aala Rassek  
19H30 : Yawmiyat rafik  
19H40 : sortek Bin ainya



20H25 : HMI WLAD AMI  
21:00 : Journal Télévisé  
21H45 : Météo  
22H00 : Maa LFamilia  
23H10 : raaidon min dariche  
00:10 : Journal Télévisé  
00H30 : MRAHBA B SHABI  
01H00 : L'usine  
01H35 : Aazima  
02H05 : Aayout w mkaahel  
03H00 : Qouloub Tayha  
04H00 : Documentaire amazigh  
04H30 : Documentaire amazigh  
05H00 : Amouddou  
06H00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:55:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK  
08:25:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
09:25:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE  
09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA  
10:00:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB  
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:05:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : Kenza fddouwar  
12:35:00 : METEO  
12:45:00 : AL AKHBAR  
13:05:00 : SERIE : wlad 3li  
13:20:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
14:10:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:20:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE  
14:50:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
16:45:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA  
17:15:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
18:10:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMB-BOU WA MAYMOUN  
18:25:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR  
18:35:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOU-MICHA  
18:50:00 : FEUILLETON : 3AILTI  
19:40:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI  
20:30:00 : INFO SOIR  
20:50:00 : METEO  
20:55:00 : SERIE : LKHARBA  
21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA  
21:35:00 : METEO  
21:45:00 : FEUILLETON : CHARQI OU LGHARBI  
22:30:00 : FEUILLETON : INTIQAM  
23:20:00 : MAGAZINE : SPECIAL FESTIVAL VOIX DE FEMMES  
23:50:00 : FEUILLETON : 3AILTI  
00:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
01:20:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER CELEBRITY  
02:20:00 : TELEFILM : TAS-QOTO AL KHAYLO TI-BAAN  
03:40:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK  
04:40:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI



07:00 : Matinales Infos  
11:05 : Questions ÉCO  
11:30 : On s'dit tout  
12:00 : Midi Infos  
13:30 : Croissance Verte  
14:00 : Midi Infos  
15:30 : Questions ÉCO  
16:00 : Midi Infos  
16:30 : On s'dit tout  
17:00 : Midi Infos  
17:30 : Hebdo-Santé  
18:00 : Soir Infos  
18:30 : On s'dit tout  
19:00 : Soir Infos  
19:30 : Questions ÉCO  
20:00 : Soir Infos  
21:35 : Croissance Verte  
22:00 : Soir Infos  
22:30 : L'CLUB  
23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo  
07h30 : Téléshopping  
08h25 : Familles nombreuses  
10h00 : Amour, gloire et beauté  
11h00 : Les feux de l'amour : Série  
11h00 : Les 12 coups de midi  
12h00 : Journal  
12h55 : Les Harrington doivent mourir : Téléfilm  
14h40 : Le frère disparu : Téléfilm  
16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
17h50 : Ici tout commence : Série  
19h55 : Demain nous appartient : Série  
18h55 : Météo  
19h00 : Journal  
19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup  
20h10 : Avenir : Série  
22h15 : New York unité spéciale : Série  
23h15 : Chicago police département : Série  
01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
06h30 : Télématin  
08h30 : La maison des Mamanelles  
09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu  
10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
12h00 : Journal  
12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
15h55 : Affaire conclue : Magazine  
16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
19h50 : Météo  
20h00 : Journal  
22h30 : Un si grand soleil : Série  
20h10 : Meurtres au paradis : Série  
23h40 : Meurtres au paradis : Série  
01h20 : Dans les yeux d'Olivier  
02h35 : Ca commence aujourd'hui  
03h50 : Courant d'art  
03h50 : Pays et marchés du monde  
03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music  
06h00 : M6 kid  
07h50 : M6 boutique  
10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine  
10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement  
11h45 : Le 12.45  
12h40 : Scènes de ménages : Série française  
13h00 : Un jour, un doc Magazine  
16h20 : Le château de mes rêves : Magazine  
18h45 : Le meilleur boulangerie de France : Divertissement  
18h45 : Le 19.45, météo  
20h10 : Scènes de ménages : Série française  
20h05 : E=M6 : Magazine  
22h10 : E=M6 : Magazine  
01h05 : E=M6 : Magazine  
03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
19h50 : Un drôle de paroissien :



Film  
21h30 : Sunshine : Film  
01h10 : Days : Film  
03h10 : Square artiste  
04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.  
Dessins animés  
07h30 : Paname  
08h50 : Dans votre région  
09h55 : Outre-mer Je mag  
10h25 : Outre-mer l'info  
12h00 : Le 12-13  
11h55 : Météo à la carte : Magazine  
13h05 : Le Renard : Série  
15h15 : Duels en familles le match des régions  
16h00 : Slam : Jeu  
16h55 : Questions pour un super champion : Jeu  
17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20  
19h20 : Saveurs de saison : Magazine  
19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement  
19h50 : Tout le sport  
20h10 : Django unchained : Film  
23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors  
23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire  
01h35 : Miroirs : Documentaire  
02h45 : Outre-mer  
02h50 : Les matinales  
03h45 : Duels en familles, le match des régions  
03h45 : Slam



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Sport

## Lucas Vazquez rebondit au Bayer Leverkusen



L'international espagnol Lucas Vazquez, en fin de contrat au Real Madrid, s'est engagé mardi pour deux ans avec le Bayer Leverkusen, a annoncé le club allemand.

Le joueur de 34 ans, vainqueur de cinq Ligues des champions avec le club madrilène, arrive libre chez le vice-champion d'Allemagne, qui cherchait un remplaçant au Néerlandais Jeremie Frimpong, parti à Liverpool à l'intersaison.

"Avec Lucas Vazquez, nous recrutons un joueur extrêmement expérimenté qui a

tout gagné avec le Real Madrid au cours des dix dernières années", a déclaré Simon Rolfes, directeur sportif de Leverkusen, cité dans un communiqué, ajoutant que le nouveau venu deviendrait "un pilier" de l'équipe.

L'ailier droit, reconverti comme latéral dans la deuxième partie de sa carrière, avait fait ses adieux à son club formateur après le Mondial des clubs en juillet dernier.

La Maison Blanche avait alors rendu hommage à celui qu'elle considère comme "l'une des plus grandes légendes" de son

histoire, avec 24 titres remportés dont cinq Ligues des champions.

L'arrivée de Trent Alexander-Arnold au Real a fait reculer Vazquez dans la hiérarchie des arrières droits, mais le joueur espagnol, qui compte neuf sélections, souhaitait poursuivre sa carrière.

Vazquez a révélé que l'ancien entraîneur de Leverkusen et actuel patron du Real, Xabi Alonso, ainsi que Dani Carvajal, son coéquipier du Real Madrid qui y a passé une saison (2012-2013), l'ont aidé à se décider à rejoindre le club rhénan.

## Dortmund recrute Chukwuemeka

Le Borussia Dortmund a recruté jusqu'en 2030 le milieu anglais Carney Chukwuemeka, en provenance de Chelsea, a annoncé le club de Bundesliga mardi.

Le BVB continue à piocher en Premier League pour ses recrutements estivaux, et a obtenu la signature de l'international (moins de 21 ans) contre 25 millions d'euros selon différentes sources.

Chukwuemeka connaît déjà le Borussia. Il a passé la seconde moitié de la saison dernière sous les couleurs du club de Rhénanie du nord, prêté par Chelsea. Il a joué 17 matches, toutes compétitions confondues, et marqué un but malgré des blessures.

Né en Autriche, Chukwuemeka a déménagé en Angleterre enfant et a intégré le centre de formation d'Aston Villa avant de signer avec Chelsea en 2022.

Dortmund a également recruté Jobe Bellingham, en provenance de Sunderland, et Yan Couto, en provenance de Manchester City, cet été.

Le frère de Jobe, le joueur star du Real Madrid Jude Bellingham, avait lui aussi rejoint Dortmund en 2020 à l'âge de 17 ans, après avoir joué au sein des jeunes de Birmingham City, et avant de signer au Real Madrid trois ans plus tard pour un montant estimé à 100 millions d'euros.

Le club Jaune et Noir a annoncé également mardi matin avoir prolongé d'un an le contrat de l'entraîneur Niko Kovac, jusqu'en 2027.



## Gauff chahutée à l'US Open

## Sinner et Swiatek dominateurs

L'Américaine Coco Gauff (3e mondiale) a dû batailler jusqu'au bout pour se débarrasser d'Ajla Tomljanovic (79e) mardi au premier tour de l'US Open, tandis qu'Iga Swiatek, Jannik Sinner et Alexander Zverev se sont qualifiés aisément.

Malgré le franc soutien du public new-yorkais, Coco Gauff, N.3 mondiale et victorieuse à New York en 2023, a connu une entrée en matière pousive, conclue sur un score serré: 6-4, 6-7 (7-2), 7-5.

Approximative, systématiquement contestée par l'Australienne Ajla Tomljanovic - qui avait mis fin à la carrière de Serena Williams à New York en 2022 - la tenante du titre à Roland-Garros a ramé toute la rencontre pour s'en sortir.

"Ça a été dur", a reconnu l'intéressée après coup. "D'après mon expérience, les premiers tours sont plus stressants que la finale. C'était un bon test pour moi", a jugé l'Américaine de 21 ans.

Malgré une avalanche de fautes directes (plus de 100 au total dont 59 pour elle), Gauff a sorti plus de coups gagnants pour conclure

les longs échanges qui ont fait durer le match près de trois heures.

C'est tout l'opposé d'Iga Swiatek, arrivée à New York sur la lancée d'un été faste, avec des succès à Wimbledon et Cincinnati, au point d'être la favorite des bookmakers, devant la N.1 mondiale Aryna Sabalenka.

La Polonaise, deuxième joueuse mondiale, n'a fait qu'une bouchée (6-1, 6-2) d'Emiliana Arango (84e).

"Les premiers matches sont toujours un peu différents, donc je suis contente d'avoir eu du temps" avant le tournoi "pour m'adapter aux conditions et à la surface", a commenté la sextuple lauréate en Grand Chelem, satisfaite de ce premier galop.

La double lauréate de l'US Open Naomi Osaka (24e) s'est également qualifiée en deux sets.

Le N.1 mondial Jannik Sinner s'est qualifié très facilement pour le deuxième tour de l'US Open face au Tchèque Vit Koprivna (89e joueur mondial), 6-1, 6-1, 6-2, délivrant un bulletin de santé favorable après une frayeur à Cincinnati.

Lors de sa dernière apparition sur le circuit,

en finale du Masters 1000, il y a une semaine, l'Italien avait été contraint à l'abandon (à 5-0) face à son grand rival et dauphin, l'Espagnol Carlos Alcaraz.

Sinner avait invoqué un "virus" et révélé ne pas encore se sentir à 100%.

Hormis un léger coup de mou en fin de troisième set, Sinner a traversé sans encombre son premier match de la quinzaine new-yorkaise mardi.

"Je me sens en bonne forme", a-t-il expliqué après ce premier succès. "Je suis très satisfait de ma performance aujourd'hui", a analysé le rouleau compresseur transalpin.

Toujours en quête d'un premier titre en Grand Chelem à 28 ans, le N.3 mondial Alexander Zverev a également gagné en trois sets un match plus accroché contre le Chilien Alejandro Tabilo (122e), dominé 6-2, 7-6 (7/4), 6-4.

"Ça n'a pas toujours été parfait, mais je me suis qualifié", s'est satisfait l'Allemand, finaliste à New York en 2020 et opposé au deuxième tour au Britannique Jacob Fearnley (60e).

Le lauréat de l'édition 2022 Carlos Alcaraz

s'était lui qualifié dès la veille pour le deuxième tour, sans trembler non plus.

La planète tennis espère déjà des retrouvailles en finale entre les deux hommes, après le succès d'Alcaraz à Roland-Garros en juin et celui de Sinner à Wimbledon mi-juillet.

Il y a trois ans, alors qu'aucun des deux jeunes talents n'avait encore de titre majeur à son actif, Sinner et Alcaraz avaient livré un match épique en quart de finale à New York, remporté par l'Espagnol, qui allait soulever le trophée quelques jours plus tard.

"Il y a trois ans, on commençait juste à se connaître et on ne savait pas à quoi s'attendre", s'est souvenu Sinner mardi. Aujourd'hui, "on doit se préparer tactiquement, sur le plan émotionnel et mental", a-t-il relevé.

Alcaraz sera de retour sur le court contre l'Italien Mattia Bellucci (65e), comme Novak Djokovic (7e), opposé à l'Américain Zachary Svajda (145e).

Chez les dames, Aryna Sabalenka et la finaliste de l'édition 2024 Jessica Pegula (4e) seront les principales têtes d'affiche de la journée.

# Le Onze national s'offre son homologue sénégalais et une troisième finale du CHAN



Les Lions de l'Atlas se sont qualifiés haut la main pour la finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) en battant le Sénégal par 5 tirs au but à 3 après prolongations (temps réglementaire 1-1), en demi-finale disputée, mardi soir, au stade Mandela à Kampala, se rapprochant davantage d'un troisième sacre historique.

Les joueurs marocains, surpris par un but précoce dès le quart d'heure de jeu, ont réussi à renverser la vapeur et étaient à deux doigts de l'emporter avant de se diriger vers les prolongations, mais ont brillé, surtout, lors de la séance des tirs au but qu'ils ont magistralement maîtrisée.

L'entame du match a été marquée par une certaine prudence des deux côtés pour éviter d'encaisser un but précoce, avec une nette possession du ballon en faveur des joueurs marocains.

Les Lions de la Téranga ont tenté, de leur côté, de réaliser des incursions à partir du milieu de terrain en recourant à des passes longues vers la surface de réparation mais ont fait face à une

ligne défensive marocaine bien positionnée pour tuer dès l'œuf les offensives sénégalaises.

Sur un corner bien exécuté, les Sénégalais sont parvenus à ouvrir la marque par le biais de Joseph Layousse (16e) assisté par Libasse Guèye.

Ce but a poussé les Lions de l'Atlas à vite réagir, ce qui s'est concrétisé sept minutes plus tard par un superbe but signé Sabir Bougrine (23e), après une combinaison de passes dans la surface de réparation du Sénégal.

L'appétit des Lions de l'Atlas ne s'est pas arrêté après cette égalisation, avec des occasions signées Khalid Baba (29e) et Anas Bach (40e) bloquées par le gardien Arona Diouf.

Le Sénégal a répliqué par une frappe de Moussa Cissé (41e) déviée en corner par El Mehdi Al Harrar.

De retour des vestiaires, les Lions de l'Atlas ont déroulé leur jeu offensif pour mettre la pression sur la défense sénégalaise, dont les joueurs ont répliqué par des tentatives par l'intermédiaire de Moussa Cissé (51e) et Oumar Ba (52e).

Un coup franc aux portes de la surface de réparation marocaine, exécuté par Joseph

Layousse (60e) a été brillamment dévié par El Mehdi Al Harrar, auteur d'une belle parade qui lui a permis de sauver ses cages.

L'entrée en jeu de Ayoub Khairi et Salaheddine Errahouli (65e) en remplacement respectivement de Mehdi Lamchkhachk et Khalid Baba a dynamisé le jeu de l'équipe nationale qui s'est montrée plus dangereuse sur deux actions de Youssef Mehri (67e) et Ayoub Khairi (69e).

Les hommes de Tarik Sektioui ont accentué la pression à l'entrée de la surface de réparation sénégalaise mais ont buté sur une solide défense adverse qui a repoussé les aspirations au but des Lions de l'Atlas, avant que les deux équipes ne jouent les prolongations marquées par de sérieuses occasions des éléments nationaux par le biais de Salaheddine Errahouli et Marouane Louadni (104e).

En finale, prévue ce samedi (16h00) à Nairobi, le Maroc croisera le fer avec Madagascar qui a battu le Soudan par 1 but à 0 au stade Benjamin Mkapa à Dar Es Salaam.

**Kampala: Mohammed Benmassaoud**  
(MAP)

## Tarik Sektioui Le billet de la finale a été amplement mérité

L'entraîneur de la sélection marocaine des joueurs locaux, Tarik Sektioui, a affirmé, mardi à Kampala, que la qualification de l'équipe du Maroc en finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) de football a été amplement méritée face au Sénégal.

«On ne peut qu'être fiers de cette qualification qui a été très difficile face au Sénégal, une sélection qui dispose de joueurs disciplinés tactiquement, avec des défenseurs solides et des attaquants percutants», a-t-il analysé en conférence presse d'après match remporté par 5 tirs au but à 3 par les Lions de l'Atlas.

«Les joueurs de l'équipe nationale étaient certes fatigués, mais ils ont fait montre d'une grande rage de vaincre», s'est-il réjoui, ajoutant que «des changements opérés en seconde période nous ont donné une meilleure stabilité, ce qui nous a permis de reprendre le match en main».

«C'était un match qui s'est joué sur des détails, mais il fallait rester vigilants même si le Sénégal a lâché du lest en seconde période des prolongations», a souligné Sektioui, précisant que «des changements nous ont permis de revenir en force dans le match».

Selon lui, «l'entame de la rencontre n'était pas satisfaisante, mais nous avons procédé aux ajustements nécessaires, ce qui nous a permis de bien gérer la partie», saluant au passage la prestation du gardien El Mehdi Al Harrar «qui a montré ses qualités lors de cette compétition».

De son côté, Youssef Belammari, désigné meilleur joueur du match, a tenu à féliciter ses coéquipiers pour le match qu'ils ont produit face au Sénégal, reconnaissant que cette qualification n'était pas facile contre une équipe très solide en défense comme en attaque.

«Les joueurs de l'équipe nationale ont montré un esprit combatif très élevé», a-t-il fait remarquer, ajoutant que «cette qualification est amplement méritée au vu de notre parcours dans cette compétition».

Après avoir indiqué que les joueurs savaient que le Sénégal, tenant du titre, allait tout faire afin de défendre sa couronne, il a estimé que «nous avons été plus déterminés et plus avides pour remporter le match. Tous les joueurs ont signé un grand match et ils méritent cette qualification».

## Fort engouement des supporters pour l'achat des billets du match Maroc-Niger

Le comité d'organisation du match devant mettre aux prises les sélections marocaine et nigérienne, le 5 septembre prochain au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat (20h00), s'est félicité mardi du fort engouement des supporters marocains pour l'achat des billets de ce match comptant pour les qualifications africaines du Mondial 2026 de football.

L'opération de vente des billets a démarré mardi à 08h00. Le nombre total des billets vendus jusqu'à la mi-journée s'élève à 47.555 billets en plus de 62 loges privées (Sky box), indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) sur son site web.

Selon la même source, le nombre total des billets écoulés se présente comme suit : 3210 billets vendus pour la catégorie 1, 13.312 billets pour la 2<sup>e</sup> catégorie et 28.136 billets vendus en ce qui

concerne la 3<sup>e</sup> catégorie. S'agissant du salon d'hospitalité, 1863 billets ont été vendus, précise la FRMF, ajoutant que 885 billets de la tribune d'honneur (VIP) ont été vendus et 149 billets pour la tribune d'honneur supérieure (VVIP). "Le Comité d'organisation se félicite de cet engouement des supporters marocains et invite le reste du public à poursuivre cet élan via les plateformes officielles tout en respectant le dispositif organisationnel en vigueur et garantir le bon déroulement de cette rencontre", conclut le communiqué.

Le Maroc occupe la tête du groupe E avec un total de 15 points obtenus en 5 victoires, devançant la Tanzanie (2<sup>e</sup>/9 pts) et la Zambie (3<sup>e</sup>/6 pts). Le Niger est quatrième avec 6 unités.

Neuf équipes africaines sont assurées de disputer la phase finale du Mondial. Une autre participera au tournoi de barrage de la FIFA.

## Gambie : Le Maroc participe à la 1<sup>ère</sup> Coupe africaine

### U-18 de beach-volley

La sélection marocaine de beach-volley U18 prendra part, du 2 au 7 septembre à Banjul, à la première édition de la Coupe africaine de développement organisée à l'initiative de la Confédération africaine de volleyball (CAVB).

Cette compétition s'inscrit dans la stratégie de la CAVB visant à préparer une représentation africaine compétitive aux Jeux olympiques de la jeunesse Dakar-2026, indique l'instance continentale dans un communiqué, notant que douze nations ont été retenues pour cette édition inaugurale.

Neuf équipes féminines (Cap-Vert, RD Congo, Egypte, Gambie, Maroc, Namibie, Nigeria, Sénégal et Tunisie) et neuf équipes masculines (RD Congo, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Maroc, Namibie, Nigeria, Sénégal et Sierra Leone) prendront part au tournoi, précise-t-on.

Ce rendez-vous sportif constitue, par ailleurs, une étape clé dans la préparation du continent aux Jeux olympiques de la jeunesse Dakar-2026, première édition des Jeux en Afrique, conclut la CAVB.

## Dans les mythiques marais d'Irak, l'errance des éleveurs de buffles privés d'eau

Comme son père avant lui, Watheq Abbas fait paître depuis 15 ans ses buffles dans les marais du sud de l'Irak. Mais la sécheresse, qui décime les troupeaux, menace désormais un mode de vie plurimillénaire, hérité de l'antique Mésopotamie.

"Il n'y a plus d'eau, les marais sont morts", assène l'homme de 27 ans en djellaba noire, dans les marais de Chibayich.

"Avant, la sécheresse durait un an ou deux, l'eau revenait, les marais revivaient. Là, nous sommes sans eau depuis cinq ans", dit-il à l'AFP.

Dans ces marais classés au patrimoine mondial de l'Unesco, qui ont abrité selon la légende le jardin d'Eden biblique, les marécages autrefois couverts de roseaux élancés ne sont plus qu'un désert craquelé.

Cette année figure parmi les plus sèches depuis 1933 en Irak, où, l'été, le thermomètre dépasse souvent les 50°C. Et les dizaines de milliers d'habitants des marais assistent impuissants à la lente disparition de leur gagne-pain: élevage, chasse, pêche.

Ici ou là, des canaux d'eau subsistent. Les autorités les ont approfondis pour que les buffles s'y rafraîchissent. C'est là que Watheq Abbas conduit ses 25 bêtes.

Depuis des années, il déplace

son cheptel au gré de l'eau disponible, à Chibayich ou dans la province voisine de Missane.

Il y a quelques jours, l'un de ses buffles est mort après avoir bu une eau stagnante et salée. "Ça l'a empoisonné", confie l'éleveur, qui en a déjà perdu sept l'an dernier.

Derrière la sécheresse, le changement climatique avec une chute des précipitations et une hausse des températures qui accentue l'évaporation. Mais surtout, les barrages construits en amont, en Turquie et en Iran, ont drastiquement réduit le débit des fleuves Tigre et Euphrate.

Bagdad doit arbitrer les usages: fournir l'eau potable à 46 millions d'Irakiens et couvrir leurs besoins agricoles. Les marais, eux, sont les derniers servis.

"Il y a une bataille pour l'eau au sein du pays", résume l'écologiste Jassem al-Assadi.

Déplorant le "manque d'équité dans la répartition" des réserves, il fustige les usages agricoles et une méthode d'irrigation ancestrale consistant à inonder les champs, jugée synonyme de gaspillage.

Il y a deux décennies, il faisait partie des militants et ingénieurs mobilisés pour ressusciter 5.600 km2 de marais -un pan des zones asséchées dans les années 1990 par Saddam Hussein, pour en chasser



des insurgés chiites qui s'y réfugiaient.

Aujourd'hui, seuls 800 kilomètres carrés de zones marécageuses sont immergées, selon lui, poussant les habitants à l'exode. "Nous allons perdre une culture locale qui remonte aux Sumériens et aux Akkadiens" de la Mésopotamie antique, déplore-t-il.

La menace pèse sur la riche biodiversité: tortues, l'insaisissable loutre de "Maxwell" à pelage lisse, et des dizaines d'espèces d'oiseaux migrants passant l'hiver dans les marais.

"Nous avions 48 espèces de poissons, il en reste quatre. Et sur 142 espèces d'oiseaux sauvages,

nous sommes tombés à 22", constate le vétérinaire Wissam al-Assadi. Avec une ONG française, il soigne les buffles victimes de la canicule. L'été, pour éviter l'épuisement thermique, l'animal devrait être immergé 14 heures par jour et boire des dizaines de litres d'eau.

Mais "avec un débit réduit, l'eau ne se renouvelle pas, les taux de salinité et de polluants augmentent", regrette-t-il.

"Les bêtes qui pesaient 600 kilos font 400 ou 300 kilos, leur système immunitaire s'affaiblit, les maladies augmentent."

Quant au lait utilisé pour fabriquer du fromage et surtout le geymar, crème épaisse précisée au

petit-déjeuner, sa production a parfois été divisée par trois en raison de l'état des bêtes.

En juillet, un rapport onusien soulignait "le risque d'extinction" pesant sur les buffles "sans mesures de préservation urgentes". L'espèce est déjà passée de 309.000 têtes en 1974 à 40.000 en 2000 "en raison des pénuries d'eau".

Cela fait deux ans que Touwayeh Faraj, visage buriné encadré par un keffiyeh, s'est installé à Hassja. Dans son hameau de Chibayich, des maisons borgnes en béton nu côtoient d'autres en terre sèche.

Dans chaque enclos, des buffles et leurs petits. Il raconte trois décennies d'errance à la recherche de l'eau "pour faire vivre le bétail: car si le bétail est en vie, nous les sommes aussi."

"Nous n'avons rien d'autre: ni salaire, ni emplois, ni soutien de l'Etat", lance le quinquagénaire.

Il lui reste 30 buffles, contre 120 lorsqu'il a commencé. Une à une, il a vendu ses bêtes pour payer le fourrage du bétail restant.

Éleveur "de père en fils", il est peut-être le dernier de sa lignée. Sur ses 16 enfants, l'aîné travaille pour une compagnie pétrolière chinoise, un autre conduit un minibus.

### Recettes

## Gratins de poisson



#### Ingrédients :

400 g de coquilles st jacques surgelées sans corail  
1 kg de moules fraîches  
300 g de lotte  
1 homard surgelé (600g)  
200 g de crevettes grises  
2 échalotes  
100 g de crème fraîche  
200 g gruyère râpé  
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

#### Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir

au frais

2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.
3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.
4. Réserver tous les jus et faire pocher la lotte.
5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.
6. Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.
7. Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!